



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

Université A. MIRA – Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
sciences de Gestion.

Option : Finance et Commerce International

Mémoire de Master 2

THEME :

*L'impact de la suppression des
quotas laitiers en Europe sur
l'importation de la poudre de lait
en Algérie*

Réalisé par :

- KHIREDDINE Chadia
- KHIREDDINE Meriem

Promotrice :

Dr Zaidi Zakia

PROMOTION : 2019/2020

Remerciements

Nous tenons spécialement à exprimer notre reconnaissance et nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce travail, en

Particulier :

Notre directrice de recherche Mme ZAIDI ZAKIA pour son encadrement exceptionnel, pour sa patience et sa disponibilité durant la préparation de ce mémoire

Nous adressons, nos remerciements aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer notre travail.

Nous voudrions remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Meriem et Chadia

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Ma douce et tendre Maman

À mon père pour tous ce qu'il a fait pour moi

À Mes sœurs ainsi que la femme de mon frère

À mes frères

À mes nièces : Asma et Aya

À toute ma famille et mes amies pour leur encouragement.

Meriem

Dédicaces

Tout d'abord je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir aidé dans les moments les plus difficiles, de m'avoir aidé à accomplir ce travail. Qu'il soit toujours dans mon cœur et ma tête.

Je dédie ce travail à celle qui m'a donné la vie, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite, à ma mère. Sans oublier mon père et mon marie Berihane Salah .Que dieu les garde et les protège.

À mon très cher frère Redouane et ma sœur Sara qui ont toujours étaient présents pour moi.

À mes neveux : Meherez et Ghilase

À mes amies et tous les étudiants de ma promotion surtout le groupe deux

À tous ceux qui me connaissent.

Chadia

Sommaire

La liste des abréviations

Introduction générale01

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

Introduction.....02

1-1 généralités sur les quotas laitiers en Europe.....02

1-1-1 Le secteur laitier avant 1984.....03

1-1-2 Le secteur laitier en 1984.....05

1-1-3 La mise en place des quotas laitiers.....07

1-1-4 La suppression des quotas laitiers.....11

1-1-5 la crise de lait et ses conséquences importantes en France.....15

1-2 L'unions européennes après la suppression des quotas laitiers..... 19

1-2-1 Implantations des laiteries européennes en Afrique de l'Ouest..... 21

1-2-2 Les exportations de l'UE.....21

1-3 La comparaison entre certains pays européens avant et après la fin des quotas..... 22

1-3-1 Le secteur laitier en France..... 22

1-3-2Le secteur laitier en Suisse.....25

1-3-3 Le secteur laitier des Pays-Bas.....27

1-3-4 Le secteur laitier en Allemagne.....28

1-4 L'évolution des prix et les quantités du la poudre de lait 0% et 26% en Europe (France, Allemagne les Pays-Bas).....	30
1-4-1 L'évolutions des prix du la poudre 0% et la poudre 26%.....	30
1-4-2 La quantité de la poudre de lait fabriqué dans l'Union Européenne (Poudre 0%, Poudre grasse).....	33
Conclusion.....	36
 Chapitre II : la filière lait en Algérie	
Introduction.....	38
2-1 Présentation de la filière lait en Algérie.....	38
2-1-1 Structure de la filière lait.....	38
2-1-2 L'avals de la filière.....	39
2-1-3 L'amont de la filière lait.....	39
2-2 Organisation de la filière lait.....	40
2-3 Les principaux enjeux de la filière lait.....	42
2-4 Les acteurs de la filière lait sont.....	43
2-5 L'industrie laitière en Algérie.....	45
2-6 La production laitière en Algérie.....	46
2-7 La production nationale de lait en 2017.....	47
2-7-1 Un déficit de production de prés 1 milliards de litres en 2017.....	48
2-7-2 Réglage de la crise par l'importation de la poudre de lait.....	48
2-7-3 Réformes institutionnelles par la promotion de la production de lait en Algérie.....	49

2-8 Les contraintes de la filière lait.....	50
2-9 Etat des lieux de l'importation de la poudre de lait en Algérie.....	51
2-9-1 Poudre de lait importée par l'Algérie en France pour l'année 2018.....	52
2-9-2 Les obstacles de l'importation de la poudre de lait en Algérie.....	53
2-9-3 Les réformes à l'importation de la poudre de lait en Algérie	55
Conclusion.....	55

La liste des tableaux

La liste des figures

Bibliographie

Résumé

La liste des abréviations

La liste des abréviations

AOP : Appellation d'Origine Protégée.

CEE : Communauté Economique Européenne.

CNIEL : Centre National de l'Interprofession.

FAO : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'agriculture.

OCM : organisation commun des marchés.

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

OFAC : Office Fédérale de l'Agriculture.

OMC : Organisation Mondiale du Commerce.

OP : Organisation de Producteurs.

OPU : Organisation de Producteurs Utilisateurs.

UE : Union Européen.

CREADC : Centre de Recherche en Economie Appliqué pour le Développement

ERIAS : Entreprise Régionales des industries Alimentaire et Dérivées

LPC : Lait Pasteurisé Conditionné

LVC : Lait de Vache Conditionné

MADR : Ministère de L'agriculture et de Développement Rural

MGLA : Matière Grasse du Lait Anhydre

OAIC : Office Algérien Interprofessionnel de Céréale

ONAB : Office National des Aliments du Bétail

ONALAIT : Office National du Lait

ONIL : Office National Interprofessionnel du Lait

PMG : Prix Minimum Garanti

La liste des abréviations

Introduction générale

Introduction générale

Le lait et les produits laitiers occupent une place importante dans le régime alimentaire de la population algérienne. Ils sont classés deuxième place parmi les produits alimentaires les plus importés en Algérie. Ils représentent en moyenne 18,4% de la facture alimentaire totale pour un montant moyen de 868 millions de dollars par an selon le CNIS (2016).

L'Algérien est le premier consommateur du lait et les produits laitiers au niveau Maghrébin. Sachant que la production locale n'arrive pas à couvrir tous les besoins de la population, le recours à l'importation s'avère nécessaire pour combler le déficit sous forme de poudre anhydre. L'importation de la poudre est un choix de longue date, initié dans les années 70 afin de tirer profit de la baisse des prix de la poudre sur le marché mondial, mais qui semble bien ancré étant donné que l'industrie nationale du lait et des produits laitiers fonctionne principalement à base de poudre importée. Dès lors, on peut affirmer que la filière lait algérienne est tributaire de l'importation pour la couverture de ses besoins, non seulement en matière première (poudre de lait), mais aussi pour la majorité des intrants et équipements.

Toutefois, la structure générale du marché mondial du lait a profondément changé depuis Avril 2015 suite à la suppression des quotas laitiers en Europe, l'un des principaux fournisseurs de la poudre de lait. En effet, le secteur laitier européen est structuré par les quotas laitiers pendant trente et un ans (de 1984 jusqu'en 2015). Leur objectif était de limiter la production de lait dans les pays membres. En effet, L'Europe a créé les quotas laitiers afin de faire face au problème de surproduction constaté à partir des années 70, il y avait trop de lait sur le marché par rapport à la demande. Cet état de fait est le résultat de l'ancienne politique adoptée après la seconde guerre mondiale dont l'objectif était de produire le lait en masse pour nourrir la population, donc ils ont encouragé les éleveurs pour produire plus de lait.

Après plus de trente ans d'existence, le 1 avril 2015, l'EU annonce la fin des quotas laitiers après plusieurs prolongements. Désormais, l'Europe peut produire autant qu'elle veut sans courir le risque de recevoir une sanction de Bruxelles. Cette suppression a eu des effets néfastes sur les pays producteurs en raison de la baisse des prix aux producteurs, mais aussi le prix de la poudre sur le marché mondial.

La filière lait algérienne étant extravertie et totalement dépendante des importations est nettement concernée par ce changement. C'est dans ce cadre que s'inspire ce travail qui vise à

Introduction générale

répondre à la question problématique suivante : *La suppression des quotas laitiers en Europe impacte t'elle l'importation de la poudre de lait en Algérie ?*

Nous essayerons de répondre à cette problématique en se basant sur les hypothèses suivantes :

Hypothèse1 : la suppression des quotas laitiers en Europe a fait baisser les prix de la poudre de lait sur le marché mondial.

Hypothèse2 : La filière lait en Algérie est dans l'obligation d'importé la poudre de lait.

Pour répondre à notre problématique on a entamé deux chapitres ; le premier est intitulé : les quotas laitiers en Europe et le deuxième concernent la filière lait en Algérie.

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

Après la Seconde guerre mondiale, la politique agricole européenne était stimulée à coups de subventions via la Politique Agricole Commune (PAC) en 1962. Cependant, les aides de la PAC, en encourageant à produire toujours plus, se révèlent alors à double-tranchant. L'Europe, se trouvait face à une surproduction qui résulte de l'essor de la production pendant la décennie précédente. Pour y faire face, cette dernière a mis en œuvre une politique de quotas par l'achat de tous les surplus. Politique bien trop coûteuse et qui devient intolérable au début des années 1980¹.

En 1984, pour soutenir le marché du lait et éviter les stockages considérables de poudre de lait (1 million de tonnes, en 1983) et de beurre (850.000 tonnes en 1983) qui engendraient des charges considérables pour le budget communautaire (aides à l'exportation, soutien des prix, etc.), l'UE a instauré un régime de limitation de la production laitière sous forme de quotas nationaux pour les différents Etats membres. Chaque Etat membre se vit attribuer un quota national pour les livraisons de lait et les produits laitiers livrés à des acheteurs (laiteries) et un autre pour les ventes directes des producteurs aux consommateurs. En cas de dépassement de l'un ou l'autre de ces quotas nationaux, l'Etat membre est redevable, par litre de lait en dépassement, d'une pénalité égale à 115% du prix indicatif du lait. Chaque Etat membre avait la faculté de répartir ses quotas entre ses producteurs ou entre les acheteurs (laiteries) établis sur son territoire. En cas de dépassement national, la pénalité due est répartie entre les producteurs qui ont contribué à ce dépassement en commercialisant plus de lait ou de produits laitiers qu'il ne leur était permis par leurs quotas individuels. Le quota laitier est donc « un droit d'accès » au marché accordé par le pouvoir public au producteur².

1-1 Généralités sur les quotas laitiers en Europe

La création de l'Organisation Commune des Marchés agricoles (OCM) vise à atteindre les objectifs de la PAC (stabilisation des marchés et régime des prix, niveau de vie équitable aux agriculteurs, accroissement de la productivité de l'agriculture, etc.). A son tour la PAC soumise aux disciplines d'OCM. Ensuite, en 1968 l'OCM a engendré un accroissement important de la production par la mise en place d'ensemble d'instruments qui sont : le prix garantis et le stockage public (beurre et poudre) au-delà des capacités d'absorption de cet

¹- MAROIS Noémie, « quotas laitiers : qui va profiter de leur suppression ? », site en ligne : <http://www.europel.fr>

²- Note du service d'études d'Ecolo 03 /2015, « Une brève histoire du lait et de ses quotas », site en ligne : <http://ecolo.be>

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

accroissement par le marché européen. L'augmentation des volumes offerts a été plus rapide que celle de la demande sur le marché communautaire. Il y a alors superposition des capacités exportatrices des principaux pays exportateurs. Ainsi, la part des produits laitiers de la Communauté Economique Européenne (CEE) dans les exportations mondiales passe entre 1967 et le début de la décennie 1980 de 25% à 60% pour le beurre, de 21% à 50% de la poudre, et de 40% à 60% pour le fromage. Première exportatrice de produit laitiers, l'Union Européenne est également touchée par le retournement des marchés mondiaux qui s'opère au début des années 1980 et par la chute des cours internationaux. L'écart entre les prix intérieurs européens et le prix d'écoulement sur le marché mondial se creuse, conduisant à une explosion des dépenses de la PAC³.

1-1-1 Le secteur laitier avant 1984

Les décennies qui précèdent l'instauration des quotas sont caractérisées par une croissance très importante de la production laitière ; qui est essentiellement dû à l'amélioration des rendements. Pour ne prendre que le cas français, le rendement annuel moyen par vache s'élevait à 2.000 litres en 1950, 2.340 litres en 1960 (+ 17 %), 2.840 litres en 1970 (+ 21 %). La mise en place de l'organisation commune du marché à la fin des années soixante a accompagné l'essor généralisé de la production de la CEE qui, autosuffisante malgré l'intégration de pays fortement importateurs qui sont : Italie, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas...devient de plus en plus dépendante du marché mondial pour l'écoulement des produits de soutien que la consommation intérieure ne peut plus absorber.

L'organisation commune du marché a permis un essor général de la production laitière dans les pays de la communauté : de 1970 à 1983, la collecte s'est accru bien plus vite que celle des autres grands pays producteurs de lait (2,5% par an) exemple : les Etats-Unis, la France, Allemagne.

Cet essor de la production laitière européenne a eu pour conséquences :

- Un développement sensible des échanges intra-communautaires, particulièrement dans le secteur des fromages (les quantités échangées au sein de la CEE sont multipliées par deux au cours de cette période), assorti d'une baisse des importations en provenance des pays tiers.

³ - Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, « Etude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitiers européenne ? », FranceAgriMer , 2014 , site en ligne : <https://agriculture.gouv.fr>, page :1,2 , consulté le 15/03/2020 à 17 :51

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

- Une nette amélioration de l'auto-provisionnement des pays antérieurement déficitaires : c'est le cas par exemple, de la RFA (République fédérale d'Allemagne) qui est passée, entre le début des années 1970 et le début des années 1980, d'une position déficitaire sur le marché des fromages, à une position excédentaire.

Dès les années soixante-dix, il est clair que l'économie laitière européenne devient de plus en plus dépendante de l'exportation sur le marché mondial des produits de soutien, beurre et poudre, que la consommation intérieure n'absorbe plus. Outre les critiques que les concurrents de la Communauté adressent au système des restitutions aux exportations, ce système devient de plus en plus coûteux pour la Communauté.

La dégradation du marché mondial au début des années quatre vingt conduit à l'explosion du stockage communautaire. Couplée à la volonté de réduire les dépenses d'intervention du ministère de l'environnement (FEGA), dans cette crise des débouchés ; qui introduite à cause de la détérioration du commerce mondial des produits laitiers au début des années 80 ainsi que la saturation de marché internationale qui ne permet plus d'absorber les excédents stockés par la Communauté. Ensuite, la mise en œuvre des premières mesures de maîtrise de la production et des coûts, entraîne en 1984, une remise en cause radicale du système sur lequel la production laitière avait construit son développement.

Inopérantes pour résoudre durablement les problèmes posés par le déséquilibre du marché laitier, ces premières tentatives n'en portent pas moins les germes de la future politique des quotas : volonté de responsabiliser les producteurs en pénalisant la production d'excédents (taxe de coresponsabilité), la création par la commission d'un « Prélèvement supplémentaire », destiné à couvrir les coûts d'écoulement du lait dépassant l'objectif de production et appliqué aux laiteries qui le répercuteraient sur les producteurs individuels, sur la base de leurs livraisons supplémentaires (seuil de garantie),...etc. C'est dans ce contexte que la Commission s'est vu confier par le Conseil européen de Stuttgart de juin 1983, le soin d'élaborer de nouvelles propositions. Trois voies étaient possibles :

- celle de la régulation par des prix ajustés aux conditions du marché, éventuellement atténuée par la mise en place d'aides directes. La commission proposait une forte baisse des prix (-12 %) ;
- celle du renforcement de la sélectivité de l'aide Communautaire qui pouvait comporter différents volets : financement reversé aux petits producteurs ; limitation du financement et de la production des producteurs aux revenus élevés ou dont la production reposait sur la transformation d'aliments importés ; prix du lait différent selon la taille de l'élevage (quantums) ; taxes différentes selon les quantités produites

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

ou le caractère plus ou moins intensif de l'exploitation (solution proposée par la Commission) ;

- Enfin, celle des quotas⁴

1-1-2 Le secteur laitier en 1984

Pour parvenir à une meilleure maîtrise de l'offre de lait au sein de la (CEE) les quotas laitiers ont été instaurés en 1984. Ils ont structuré le secteur laitier pendant trente et un ans⁵, de 1984 jusqu'en 2015.

L'UE a régulé sa production laitière grâce à des quotas laitiers limitant le volume de production européen, répartis entre les Etats membres et les producteurs, selon des références historiques et chaque Etat membre s'est doté des modalités de gestion des quotas laitiers qui tiennent compte de sa structure administrative et de son organisation professionnelle par exemple : les Milk Marketing Boards de Grande-Bretagne, et notamment celui exerçant en Angleterre et Pays de Galles, ont un monopole de collecte. Aussi chaque Etat peut opter entre deux modes de gestion :

- Des quotas individuels : dans ce cas, tout producteur dont la livraison dépasse la quantité de référence qui lui a été allouée voit ses livraisons hors quotas frappées d'une taxe égale à 75% du prix indicatif par exemple : les Pays-Bas.
- Des quotas par laiterie : la taxe atteint alors 100% du prix indicatif, mais elle s'applique aux quantités hors-quota des acheteurs de lait (entreprises ou groupes d'entreprises), lesquels la répartissent sur ceux de leurs producteurs qui ont dépassé leur quota, au prorata de leur contribution au dépassement du volume global de référence de la firme. Dans ce cas, la taxe unitaire est donc plus forte, mais le volume taxé est moindre puisque dans chaque laiterie va jouer la compensation entre livreurs en croissance et livreurs en régression par exemple : Royaume-Unis.

Il s'agissait pour l'UE de juguler les dépenses liées aux montagnes d'excédents produits auparavant, que de maintenir un nombre important de producteurs. Le quota laitier européen a été fixé à une hauteur inférieure au niveau de la production antérieure, mais supérieur de 10% à la consommation européenne, afin de maintenir des exportations (subventionnées) et aussi de faire pression sur le prix de lait payé aux producteurs. La production laitière a été alors

⁴ -D. Hairy, D. Perraur, « crise laitière et quotas : l'évolution de la politique laitière en France et dans la communauté », cahiers d'économie et sociologie rurales, n°7, 1988. Site en ligne :

<https://ageconsearch.umn.edu>, consulté le : 10/03/2020, page : 10, 11, 12.

⁵-Foire aux questions : fin des quotas laitiers, site en ligne : <https://ec.europa.eu.com>

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

stabilisée, et les dépenses européennes du secteur laitier ont diminué, grâce à cette régulation du marché, tandis que les dépenses des autres secteurs non régulés, augmentaient⁶.

L'UE annonce la fin des quotas pour 2015, avec une augmentation progressive du quota européen à partir de 2008, accompagnant la baisse des prix : pour les producteurs, il s'agit de produire plus pour gagner moins.

A-Pourquoi les quotas en 1984 ?

La mise en place des quotas liés à l'accumulation d' « excédents laitiers » au début des années 80 n'a rien de fortuit, et résulte d'une conjugaison de choix politiques antérieurs qui avaient fortement contribué à pousser les feux de la production :

- ✓ En premier lieu, les dérèglements monétaires consécutifs à l'effondrement du système monétaire international se sont traduits par des évolutions divergentes des monnaies européennes (réévaluation du Mark et du Florin, dévaluation du Franc et de la Lire). Le choix politique, à l'échelle de l'UE, a alors été de mettre en place pour calculer les prix institutionnels agricoles (prix indicatifs et prix d'intervention) des « monnaies vertes » fictives, surévaluées dans les pays à monnaies faibles, et sous évaluées dans les pays à monnaies fortes. Ce choix a conduit, de fait, à des prix agricoles nationaux différents, plus élevés dans les pays à monnaies fortes (Allemagne, Pays- Bas), plus bas dans les pays à monnaie faible (France, Italie).
- ✓ En second lieu, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le dispositif commun va permettre, au cours d'une longue période de transition, un alignement progressif, par le haut, des prix d'outre-manche sur les prix européens continentaux. Disposant de structures de production efficaces, les producteurs laitiers britanniques sauront tirer tout le bénéfice de cette augmentation des prix qui, en l'absence de tout dispositif de maîtrise, constitue un excellent stimulant à l'investissement et à l'augmentation de la production.
- ✓ La politique agricole communautaire, en troisième lieu, se révèle un levier efficace de soutien à l'accroissement de la productivité et de la production laitière dans les années 1970, avec la mise en place des directives socio structurelles de 1972 et des « plans

⁶ - D. Hairy, D. Perraur, « crise laitière et quotas : l'évolution de la politique laitière en France et dans la communauté », cahiers d'économie et sociologie rurales, n°7, 1988. Site en ligne : <https://ageconsearch.umn.edu>, consulté le : 10/03/2020, page : 18,19.

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

individuels de développement ». L'étude approfondie de la mise en place de ce nouveau dispositif (Bazin, Kroll, Viel, 1981) montre en effet que le premier secteur à bénéficier des aides communautaires à la modernisation est le secteur laitier. C'est, en effet, en ce domaine que les gains de productivité sont les plus accessibles sans augmentation de surface, par sélection génétique et par intensification de la ration alimentaire⁷.

B-Des oppositions entre Etats membre sur les quotas laitiers

Les quotas, et plus particulièrement leurs introductions vont être un outil permettant aux Etats membres de gérer leur politique laitière et de restructurer la filière associée. Les quotas sont fixés au niveau communautaire par Etat membre mais répartis localement au choix des Etats. Concernant leur suppression elle a provoqué une polémique entre les Etats membre. D'abord on trouve des divergences d'intérêt entre les États membre et chaque État doit défendre ses positions en fonction de ce qu'il croit être ses intérêts et en fonction de ses anticipations. Certains Etats refusent tout ce qui va freiner ses performances car se positionnent comme des futurs champions potentiels des laitiers européens comme Allemagne, Irlande, Pays-Bas. On peut aussi citer le cas des Etats pénalisés en cas de dépassement de quotas en payant des prélèvements supplémentaires qui peuvent dépasser quelques dizaines de millions d'euros. Exemple La France parmi les 11 États bénéficiaires d'un quota supplémentaire. Ensuite, d'autres Etats leur position pro quotas semble aussi avoir évolué. Et la plupart considère que le débat est clos. La fin des quotas est actée, bon gré mal gré.

Ensuite, il y a des divergences qui se sont aussi doublées d'hésitation. Par conséquent, quelques États ont parfois hésité sur le principe des quotas et sur les dispositifs de substitution. Il y a eu aussi une convergence d'intérêts entre ceux qui avaient un potentiel de production et ceux qui estimaient être plus compétitifs que d'autres. A l'époque les Etats étaient divisés et le sont restés. Mais ceux qui étaient hostiles aux quotas laitiers ont changé d'avis et ont voulu, finalement, les garder le plus longtemps possible exemple : Portugal, Belgique, Pologne.

1-1-3 la mise en place des quotas laitiers

La mise en place des quotas laitiers a pour but la régulation du marché par les quantités produites, qui se traduisait par les fameuses « mers de lait » et « montagnes de beurre ». Les producteurs laitiers de l'Union se voyaient garantir un prix pour leur lait (beaucoup plus élevé

⁷ - Jean-Christophe Kroll, Aurélie Trouvé, Martin Déruaz, « Quelle perspective de régulation après la sortie des quotas », le site en ligne : <https://www.researchgate.net>, consulté le 20/03/2020, page 8

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

que sur les marchés mondiaux), indépendamment du niveau de la demande du marché et aussi la production de l'UE excédait de loin la demande. Malgré les efforts consentis dans les années 1970 pour réduire la production de l'UE (droit de douane, restitution, aides à la consommation intérieure, ect...) cette dernière a continué d'augmenter plus rapidement que la demande intérieure. L'Union subventionnait souvent ces exportations chose qui a influencé négativement les prix mondiaux. En juillet 1983, la commission européenne a proposé d'introduire des quotas laitiers, proposition qui fut entérinée le 31 mars 1984. Dans le régime mis en place, un quota était fixé pour chaque producteurs ou acheteur, lequel devait acquitter un prélèvement (le « prélèvement supplémentaire ») en cas de dépassement de son quota. Par la suite, les producteurs n'ont plus à acquitter ce prélèvement sauf dans le cas où l'Etat membre dépassait également son quota national. Ces quotas s'appliquent uniquement au lait de vache. Autres laits ne représentent qu'une part infime du marché du lait de l'UE.

Le système des quotas et la menace de prélèvement a contribué au plafonnement de la production de l'Union européenne. Les « montagnes » de beurre et de lait écrémé en poudre, qui avaient atteint plus d'un million de tonnes, n'ont ensuite cessé de diminuer. D'autres réformes importantes de la politique agricole commune ont permis d'orienter davantage le secteur vers les besoins du marché. Les réforme successive de la (PAC) ont entraîné une baisse des prix garantis et l'adoption d'une série de moyens d'action destinés à stabiliser les revenus des exploitations agricoles, et notamment, le système des paiements directs, essentiellement découplés de la production⁸.

Ensuite, l'introduction des quotas laitiers en 1984, a engendrée une baisse du nombre d'exploitations laitières, passant de 370.000 exploitations de type « livreur » à 75.854 en 2010, soit cinq fois moins entre 1983 et 2010. Le nombre de « vendeurs directs » (80% ou plus de la production vendue en vente directe) qui bien que déjà minime, subit la plus grande baisse en étant divisé plus de vingt fois. En France, l'application des quotas vise d'une part, à garder un tissu laitier national, mais également à concentrer la production laitière sur un nombre limité de producteurs. Parallèlement, la production augmente, avec 8.000 litre de lait en moyenne par exploitations et par an sur la période 1995 /2006. Donc la mise en place des quotas en France permis la stabilisation des revenus jusqu'en 2006 car détachés du cours de lait. Donc ces quotas ont permis un renforcement de la filière laitière française.

⁸-Foire aux questions : fin des quotas laitiers, site en ligne : <https://ec.europa.eu.com>

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

A- L'impact des quotas laitiers sur les marchés Européenne internationaux : la France, les Etats-Unis, l'Allemagne...

L'impact de la limitation de la production laitière dans la communauté européenne a varié, depuis la mise en place des quotas, selon que ce contingentement a permis ou pas le rétablissement de l'équilibre des marchés.

a) Les prix

Concernant les prix communautaires, le choix fait en 1984 de rétablir l'équilibre du marché laitier par une limitation de la production de préférence à une baisse des prix, a permis de maintenir le niveau du prix payé aux producteurs.

Certes, le prix indicatif du lait, exprimé en Ecu⁹, n'a pas augmenté entre 1985 et 1990. Fixé à 27,84 Ecu par 100kg, il a diminué ensuite à 26,81 Ecu par 100kg. Mais, outre qu'il convient dans le cas de la France, de tenir compte des dévaluations du franc vert intervenues entre 1985 et 1990, il en a résulté pour les producteurs un relatif maintien du prix du lait.

Ainsi, les quotas avaient un impact sur les prix payés aux producteurs car ce contingentement de la production a permis de rétablir le niveau des prix des produits laitiers. Même si l'évolution du prix payé au producteur demeure insuffisante pour assurer une source de revenus stables, ce qu'a parfaitement montré la baisse des prix intervenue en 1991, le maintien des prix a été général dans la Communauté depuis 1983.

b) Les quantités

Les quantités de référence allouées aux producteurs européens sont passées de 99,917 millions de tonnes à l'intérieur de la CEE au cours de la campagne 1984/85 à 93,568 millions de tonnes (hors nouveaux Lander allemands ; qui est un Etat Fédérale d'Allemagne de puis la réunification en 1990. La République fédérale d'Allemagne compte seize länder) pour la campagne 1991/1992.

⁹ - Monnaie de compte de la Communauté européenne; l'unité a été abandonnée et remplacée par l'Euro.
<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/ECU/fr-fr/> consulté le 10/06/2020 à 19 :01

9-Selon le dictionnaire Larousse : le Franc vert est le franc utilisé pour les échanges de produits agricoles dans la Communauté européenne et qui avait une contre-valeur en unités de compte (écus) calculée grâce à un taux dit *taux vert*. (Il échappait aux effets de la dévaluation [ou réévaluation] du franc « courant ».)
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/franc/35000/locution?q=franc#155721> consulté le 10/06/2020 à 19:08

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

Ainsi, la part de la CEE dans la production mondiale de produits laitiers a diminué quelles que soient les fabrications.

La part de CEE dans le total mondial est ainsi revenue, entre 1983/1990 :

- De 33,7% à 25,4% en ce qui concerne le beurre ;
- De 51,4% à 45,9% pour la poudre de lait écrémé ;
- De 44,4% à 43,3 en matière de fromage ;

Cette réduction de la production communautaire, qui s'est réalisée au détriment de sa part du marché national, s'est accompagnée d'une diminution du cheptel, plus forte que dans les pays concurrents, dont certains ont même augmenté leur effectif de vaches.

Entre le début des années 1980 et 1990, l'effectif de vaches a connu une régression de près de 15% à l'intérieur de la Communauté contre moins de 8% en Amérique du Nord. La Nouvelle Zélande a, au cours de la même période, accru son cheptel de 13%.

B- L'impact des quotas laitiers sur les structures de production

Les huit années qui se sont écoulées depuis 1984, ont été caractérisé par une restructuration très profonde de la filière laitière ainsi que par la concentration de l'outil de transformation de la production.

a) La restructuration de la production

Le nombre des producteurs a considérablement diminué depuis 1984. Il en a résulté une augmentation très importante de la référence moyenne de chaque producteur ; qui est définis au niveau européen chaque année et sont attribués sur une base historique aux différents États membres qui sont libres de décider leur répartition¹⁰. Sachant que la quantité globale de référence elle est (98,2 Mt).

Ainsi, entre 1980 et 1984 le nombre des livreurs de lait avait connu une réduction d'un quart, passant de 465.000 à 350.000 ; en raison d'une baisse du nombre d'exploitations laitières, de type « livreur ». En 1990, il ne restait plus que de 208.000 livreurs de lait, ce qui représente une baisse de 40,5% depuis l'instauration des quotas et de 55% depuis 1980. Compte tenu d'une réduction moins importante de l'effectif des vaches laitières par rapport

¹⁰- Charlotte Rajade, Delphine Bonthoux, Marion Perras, Morgane Branger, « la politique des quotas laitiers et avenir des exploitations français », janvier 2015, site en ligne : <https://www.supagro.fr> , page : 6, consulté le 22/07/2020.

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

nombre d'exploitation (22% entre les recensements généraux de l'agriculture de 1979 et 1988, contre 48% pour le nombre d'exploitations laitières), l'effectif moyen des vaches a augmenté entre ces deux dates, pour atteindre 21,2 vaches contre 14.

Enfin, la disparition des structures les plus petites constitue un des éléments fondamentaux de la restructuration de la filière laitière intervenue depuis 1984. Elle explique, en grande partie, la progression des références individuelles des producteurs restants qui correspondaient à une variation plus ou moins forte autour de la moyenne retenue pour chaque Etats membre. Concernant, l'augmentation des références entre avril 1984 et avril 1990, la référence moyenne des producteurs livrant aux laiteries est passée de 69.000 kg à 112.000 kg, soit une augmentation de 62 %. Les producteurs disposant des plus petites références, ayant logiquement des primes, pour poursuite de l'activité s'avérait de moins en moins rentable. La référence moyenne a plus augmenté en zone de montagne (+ 89% entre 1984 et 1990) qu'ailleurs (+ 43), car cette dernière, bénéfice de soutiens spécifiques, comme la création d'une aide au lait de montagne, aussi la plus impactée par la suppression des quotas laitière et les exploitations sont majoritairement situées en zone de montagne malgré une réduction parfaitement identique du nombre de producteurs de lait.

b) Concentration de la transformation

Un nombre non négligeable de petites structures de transformation subsiste encore, (dans la mesure où 68 collecteurs disposent de références inférieures à 500 tonnes). En forte diminution depuis 1984, date à laquelle il était 146, ces acheteurs comptent cependant 15 entreprises qui se sont créées après la mise en place des quotas laitiers.

La concentration de l'industrie laitière s'est donc accélérée depuis l'instauration du contingentement. Le contingentement de la production a été mis à profit d'avantage, en France que dans les autres Etats membres de la Communauté dont les structures étaient comparables comme l'Allemagne, pour poursuivre une restructuration qui avait débuté auparavant. Mais, vu qu'elle constituait un bouleversement du paysage laitier, la limitation de la production a entraîné une modification considérable de la perception de cette restructuration par les acteurs de la filière¹¹.

1-1-4 La suppression des quotas laitière

¹¹- Président du Sénat, « quotas laitiers », communautés européennes, 13 mai 1992, site en ligne : <https://www.senat.fr> , page : 15, 21, 22, 39,40, 69, 70...77, consulté le 5 /03/2020 à 17 :37.

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

Les quotas laitiers ont joué un rôle important dans la stabilisation du marché. Ils ont contribué également, à la mise en place des conditions cadres pour les éleveurs laitiers, au départ leur introductions été programmé pour une période de cinq ans: du 1^{er} avril 1984 au 31 mars 1989. Mais la date de leur suppression a été prolongée maintes reprises. Une première fois, en 1988, avec une prolongation de cinq ans, jusqu'en 1992. Une deuxième fois, en 1999, lors de l'agenda 2000¹². Dans le cadre de cette dernière, un nouveau règlement portant OCM a été adopté à la suite du Conseil européen de Berlin. Il reconduisait à nouveau le régime des quotas. Ainsi, dès la campagne 2000-2001, l'Espagne l'Italie la Grèce, l'Irlande et la Royaume-Unis (Irlande du Nord) avaient bénéficié d'une hausse de leurs quotas et, dès la campagne 2003-2004, une augmentation supplémentaire de ces quantités a à nouveau été accordée à la Grèce ainsi qu'au Portugal. Ainsi la Commission européenne proposa, pour la première fois, une sortie progressive des quotas laitiers, avec l'augmentation petit à petit du volume des quotas et au même temps, la diminution des prix garantis. Cette réforme fut repoussée au sommet de Berlin, sous l'impulsion du président français, Jacques Chirac, qui a su jouer avec les résistances allemandes à l'augmentation des dépenses agricoles. Quelques années plus tard, avec la réforme Fischler de 2003, la Commission a proposé, à nouveau, une sortie des quotas. Il s'agissait notamment d'anticiper un nouvel accord à l'OMC et une nouvelle baisse des protections aux frontières. Dès 2004, l'Union européenne enclenche un processus de baisse progressive du prix d'intervention sur la poudre et le beurre. Cette baisse s'accompagne désormais de plafonds annuels et de périodes limitées pour déclencher l'intervention. Elle sera, en partie, compensée par des aides directes, versées par tonne de quota laitier entre 2004 et 2006. Ces aides seront ensuite versées par hectare et découplées de la production. La suppression des quotas laitiers est quant à elle confirmée en 2008 avec ce que la Commission européenne qualifie de stratégie d'« atterrissage en douceur », c'est à dire une augmentation progressive des quotas de 1 % par an de 2006/2007 à 2013/2014, jusqu'à leur suppression définitive au 31 mars 2015. Comme pour les autres secteurs agricoles, l'idée est de ne plus perturber le signal des prix et l'équilibre du marché¹³.

¹²- ERIC de la Chesnais, KEREN Lentschner, « ce qui va changer la fin des quotas laitiers en Europe », site en ligne : <https://www.Refigaro.fr>

¹³ - Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, « Etude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitiers européenne ? », FranceAgriMer , 2014 ,site en ligne : <https://agriculture.gouv.fr>, page :1,2 , consulté le 15/03/2020 à 17 :51

11- Les économistes du groupe Coface, «Fin des quotas laitiers européens : une nouvelle ère pour la filière française » PANORAMA, page 5, site en ligne : <http://www.coface.fr>

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

Ce système des quotas prévoyait des amendes à ceux qui dépassaient les volumes fixes, par exemple : la France est autorisée, en 2014 à produire 26 milliards de litres. Ainsi, que la France est le huitième producteur de lait dans le monde en 2014 et deuxième en Europe (elle réalise 17% de la collecte européenne, après l'Allemagne 22%)¹⁴.

Concernant, le sujet de la suppression du régime des quotas, le commissaire européen pour l'agriculture et le développement rural, Phil Hogan, a annoncé : *«La suppression du régime des quotas laitiers est à la fois un défi et une chance pour l'Union. C'est un défi car une génération entière d'éleveurs de détail laitier se verra obligée de s'adapter à un nouvel environnement et qu'à cela viendra sûrement s'ajouter une certaine volatilité des prix. Mais c'est également une chance en termes de croissance et d'emploi »*¹⁵. Et aussi, la suppression des quotas laitiers ne peut être comprise qu'en lien avec les autres décisions déjà prises ou projetées dans le secteur, qui toutes aboutissent à une libéralisation plus forte des marchés.

Ainsi le sujet de la suppression des quotas décrit l'avenir du secteur laitier français. La production laitière n'y souffrait d'aucun handicap de compétitivité sur les coûts (notamment par rapport à l'Allemagne), sauf par rapport à l'Irlande qui semble être devenue la zone exportatrice la plus compétitive au monde sur ce point.

À l'échelle communautaire, la chute brutale des prix des produits laitiers en 2009 et les difficultés très importantes pour le secteur laitier qui en ont découlé, ont conduit à la création d'un groupe d'experts de haut niveau. Celui-ci a souligné le manque de transparence de l'information, l'impossibilité pour les producteurs de connaître les prix à l'avance, la perte du pouvoir de négociation des producteurs avec la suppression des quotas, etc. Groupe d'experts de haut niveau ont suivi un ensemble de dispositions communautaires:

- en mars 2012 a été voté un « Paquet Lait », qui « vise à garantir l'avenir à long terme du secteur laitier après la suppression des quotas en 2015 » et notamment à renforcer la position des producteurs de lait dans la filière. Une série de dérogations aux règles de la concurrence a ainsi été instaurée, pouvant aller jusqu'à une entente entre producteurs et transformateurs pour limiter les volumes dans le secteur des Appellations d'origine protégée (exemple du Comté). En outre, chaque État membre

¹⁵ - Commission européenne- Communiqué de presse, « le secteur laitier de l'UE se prépare à la fin des quotas laitiers », Bruxelles, le 26 mars 2015, consulté le 10/04/2020 à 10 :45, page : 1

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

peut dorénavant rendre obligatoire la conclusion de contrats écrits entre agriculteurs et transformateurs et les agriculteurs peuvent négocier collectivement les clauses contractuelles. Les dispositions du « Paquet Lait » vont s'appliquer jusqu'à mi-2020. La Commission doit préparer deux rapports sur la situation du marché et la mise en œuvre des mesures, pour 2014 et 2016 (au lieu de 2018 qui était prévu initialement). Ces rapports destinés au Parlement européen et au Conseil évaluent les effets des mesures.

- Le nouveau règlement d'Organisation commune de marché (OCM) unique de 2013 vise également à « renforcer les instruments permettant de mieux gérer les risques et de réagir aux situations de crise ». Il généralise en fait le Paquet Lait à l'ensemble des productions agricoles. De nouvelles marges de manœuvre semblent offertes à la Commission européenne et aux Etats membres.
- En avril 2014 a été lancé un « Observatoire du marché du lait » par la Commission européenne, visant «à accroître la transparence et à fournir des données sur le marché d'une grande précision, de manière à ce que les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en lait puissent prendre des décisions commerciales en se basant sur de bonnes information ». ¹⁶

A-L'effet de la sortie des quotas sur les prix à la consommation

En lien avec l'évolution du marché mondial des produits laitiers, la décision de mettre fin au régime des quotas laitiers procède de la croyance selon laquelle les quotas avaient conduit à la formation d'une rente pour les producteurs, préjudiciable au bien-être des consommateurs. En sortant des quotas, le prix au consommateur devrait diminuer sous l'impulsion des volumes produits, débouchant sur une élévation de son sur plus. Quant aux producteurs de lait, ils ajusteraient leur décision de production en fonction des signaux du marché, appelés ainsi à adapter les quantités et les prix en fonction du marché. Le mécanisme économique attendu de la sortie des quotas laitiers est simple, correspondant au schéma traditionnel de l'économie néo-classique. Si la production est trop élevée par rapport à la

¹⁶- Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, « Etude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitiers européenne ? », FranceAgriMer, 2014, site en ligne : <https://agriculture.gouv.fr>, page :3,4, consulté le 15/03/2020 à 17 :51

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

capacité d'absorption du marché, le prix diminue, incitant certains producteurs à renoncer à produire. Cela conduit à une baisse de la production à la période suivante, et à une remontée des prix vers l'équilibre du marché. Le processus est inverse dans le cas d'une insuffisance initiale de la production comparativement au niveau des débouchés. Au-delà du seul aspect lié au consommateur, l'abandon des quotas laitiers a donc pour ambition de renforcer l'efficacité économique des filières laitières.

La sortie des quotas laitiers offrirait en effet une opportunité d'allouer de façon optimale les facteurs de production, de favoriser la concentration d'exploitations et de dégager des économies d'échelle afin de gagner en compétitivité par le biais de la baisse des prix. Il convient de rappeler que les quotas laitiers ont pu constituer pour certains une forme de barrière à l'entrée, empêchant de nouveaux producteurs de pénétrer le marché et limitant drastiquement l'allocation de la production vers des zones dans lesquelles les coûts de production auraient pu être amoindris. Il convient également d'indiquer que la décision de supprimer les quotas laitiers s'inscrit dans un contexte mondial précis : la demande mondiale de produits laitiers se situe depuis plusieurs années sur une tendance ascendante, qui devrait se poursuivre sur la décennie à venir.

Les projections réalisées conjointement par la FAO et l'OCDE indiquent en effet que, sous l'effet conjugué de l'élévation des niveaux de vie dans les pays émergents, de l'urbanisation, de la transition nutritionnelle, posant la question de l'uniformisation plus ou moins prononcée des modes de consommation alimentaire, sans oublier les contraintes sanitaires qui s'exercent dans certains pays émergents, à l'instar de la mélamine en Chine- la demande de produits laitiers connaîtrait une croissance régulière d'ici à 2023, de l'ordre de 2 % par an selon les projections réalisées par la FAO et l'OCDE. Disposant d'avantages comparatifs dans ce secteur laitier poudres de lait écrémé et entier et fromages en tout premier lieu – l'Union européenne entend les valoriser en conquérant des parts de marché à l'exportation, justifiant un surcroît de compétitivité prix et hors-prix des produits.

1-1-5 la crise de lait et ses conséquences importantes en France

La crise de lait est générale en Europe, et les réactions sont diverses. Les éleveurs sont partagés entre une colère, plus ou moins contenue et un attentisme, plus ou moins serein. La révolution des éleveurs français et de nombreux éleveurs européens est bien compréhensible. L'élevage compte parmi les métiers les plus difficiles, exigeants, et avec des investissements

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

lourds. Même si l'analyse des prix doit être couplée avec l'analyse des coûts de production pour avoir une idée précise des tensions auxquelles les producteurs sont confrontés, il est certain qu'aux niveaux actuels, les prix payés aux producteurs ne permettent pas d'assurer l'équilibre des exploitations laitières.

Néanmoins, tous les Etats membres ne partagent pas cette position. Pour nombre d'entre eux, la crise est grave, cruelle parfois, elle sera jalonnée de faillites mais ceux qui résisteront seront plus performants et plus compétitifs et qu'ils sont bien placés dans la concurrence européenne, voire mondiale (Danemark, Pays-Bas, Pologne, Irlande). Le prix du lait payé aux éleveurs était encadré par une recommandation d'évolution des prix négociée au sein de l'interprofession laitière ; le CNIEL (Centre National de l'Interprofession Laitière réunissant les éleveurs, les coopératives et les transformateurs) jusqu'à 2009. Cette singularité, qui pouvait apparaître comme un système d'entente illicite, a disparu en 2009.

L'année 2009, est caractérisée par une chute des prix agricoles, en particulier, celui du lait, consécutive à la récession mondiale et au blocage des flux internationaux de marchandises. Ce grave épisode de crise qu'a connu le secteur laitier fut toutefois précédé d'une baisse tendancielle des prix depuis 2003, conduisant à évoquer une "crise larvée" annonciatrice de la crise de 2009. Cette dernière, comme cela a été dite en dessus, pouvant être rangée dans la catégorie des crises conjoncturelles. On peut considérer les années 2014/2015, et 2016 comme l'entrée, cette fois-ci, dans une crise structurelle de surproduction: la surproduction est une des manifestations possibles des crises structurelles, en raison notamment de la durée requise pour écouler les biens produits sur les marchés¹⁷.

En 2015, les prix du lait n'ont cessé de reculer, plongeant les producteurs laitiers français comme européens dans une situation de crise. Aussi, dans la même année, le prix du beurre dépasse largement celui du lait écrémé en poudre. Cette évolution reflète celle de la demande internationale, plus forte pour les matières grasses du lait que pour ses autres constituants solides. Cela suppose elle constituera eut être une caractéristique structurelle du secteur au cours des dix prochaines années.

Cette crise est expliquée par quatre sources qui sont :

- Une surproduction après la fin des quotas européens
- La déferlante du lait sur les marchés

¹⁷- idem

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

- Un appétit qui diminue
- La Russie reste fermée aux importations¹⁸

La baisse des prix de la poudre déclenche des achats publics qui grimpent jusqu'à 350.000 tonnes, explosant le plafond initial de 108.000 tonnes dès juillet 2015. Les ministres européens de l'agriculteur mettent en place, en septembre 2015 des mesures à fin de faire face au désarroi des producteurs. Ces mesures représentent une enveloppe d'aides directes de 500 millions d'euros débloquée sans pour autant enrayer la crise.

La surproduction qui est engendrée elle à eu des répercussions sur les cours internationaux, entraînant des plaintes d'autre pays comme la Nouvelle- Zélande. Afin de réduire cette crise de surproduction, une solution émergera en juillet 2016 qui était présente depuis le début de la crise sous forme d'aides à la réduction volontaire de la production laitière c'est-à-dire de donner 500millions d'euros pour rémunérer les éleveurs qui réussirent à diminuer leur production pendant une période de 3mois. Cette solution a eu un impacte négatif sur le prix du lait qui a augmenté. En septembre 2017, la commission européenne a pris la décision de diminuer le prix du lait par l'utilisation de 350.000 tonnes de poudre stockes, l'annulation des dons aux associations et des aides à l'alimentation animale de la poudre, afin de l'utiliser tous dans la production des produits laitiers¹⁹.

Cette crise du lait avait des conséquences importantes en France, parmi elle on trouve :

- La manifestation des agriculteurs devant le siège de Lactalis (l'entreprise qui rémunère le plus mal ses éleveurs) à Laval, pour protester contre la politique tarifaire du leader mondial des produits laitiers²⁰.

- La production qui a augmenté rapidement dans tous les pays producteurs, voir explosé pour certains pays comme les Pays-Bas, le Danemark et l'Irlande depuis la fin des quotas laitiers en avril 2015. Mais au même temps la consommation ralentissait rapidement dans le monde avec la baisse de la demande en Chine et l'embargo russe sur les produits agro-alimentaires.

¹⁸ -PIERRE Demoux, « les quatre sources qui expliquent la crise du lait », site en ligne : <https://www.lesechos.fr> 30/11/2019.

¹⁹- Jacques Carles, Frédéric Courleux, « Stocks de poudre de lait : la stratégie de la Commission a coûté 2,3 milliards d'euros aux éleveurs européens », une expertise engagée, le 16/04/2019, le site en ligne : www.agriculture-stratégies.eu consulté le : 15/02/2020.

²⁰ - idem

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

-Selon l'organisme France Agri mer, en 2014 le prix du lait en France avait atteint une moyenne de 365,4 euros les 1.000 litres pour diminuer en 2015 à 309,1 euros, soit en dessous des coûts de production pour certains éleveurs. La crise s'est notamment aggravée en 2016²¹.

-Suite à la crise du lait en France, le cheptel des vaches laitières a diminué de 3.4% entre juin 2009 et juin 2012. Cela a largement impacté les volumes produits sur la campagne 2009/2010²².

Les solutions proposées pour sortir de cette crise du lait :

- En 2015, le gouvernement a lancé un plan d'aide à l'élevage, qui contient des mesures conjoncturelles et structurelles pour un montant total de 700 millions d'euro sur les cotisations personnelles des agriculteurs entre 2014 et 2016.
- En juillet 2016, une nouvelle enveloppe de soutien de 500 millions annoncée par Bruxelles, censée inciter les éleveurs à diminuer leur production²³.

Il faut d'abord se recentrer sur le marché européen avec des produits à plus forte valeur ajoutée pour l'essentiel de la production. Il faut aussi négocier des accords pérennes avec le sud de la méditerranée pour des volumes et des prix semi-garantis du type « lait contre gaz+pétrole » ils sont déjà des clients et partenaires plus importants, bien au-delà du secteur agricole²⁴.

En 2019, le prix du lait écrémé en poudre est relativement bas et devrait augmenter en valeur réelle durant la période de projection. La constitution d'importants stocks d'intervention dans l'Union européenne a mis un frein à la hausse, mais ces stocks ont été presque entièrement écoulés au second semestre 2018 et début 2019. Le prix annuel du beurre a atteint un niveau record en 2017 avant de redescendre. Il devrait se replier encore légèrement, en valeur réelle, comme les prix de la plupart des autres produits agricoles, pendant la période de projection. Les prix mondiaux du lait entier en poudre et du fromage

²¹ - Mentions légales-c2019- Bayard Presse-Tous droits réservés- @La-croix. Com est un site de la Croix Network, site en ligne : <https://www.la-croix.com>

²²- CHARLOTTE Rajade Delphine Bonthoux, MARION perras, MORGANE Branger, « La politique des quotas laitiers et avenir des exploitations françaises », page 10.

²³- Mentions légales-c2019- Bayard Presse-Tous droits réservés- @La-croix. Com est un site de la Croix Network, site en ligne : <https://www.la-croix.com>

²⁴ -André Pflimlin, « le marché laitier mondial est un piège pour les éleveurs et un pari fatal pour l'union européenne », 13 juillet 2015, consulté le 14/01/2020, page : 7

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

devraient épouser la tendance du beurre et du lait écrémé en poudre, selon leur teneur respective en matière grasse et en autres matières solides²⁵.

1-2 L'union européenne après la suppression des quotas laitiers

L'Union européenne vient de tourner une page importante de son histoire agricole. Plus de trente ans après l'instauration des quotas laitiers, le dispositif de cette dernière, centré sur une régulation du marché du lait par les volumes, vient d'être abrogé. Désormais, les producteurs vont évoluer sur un marché libre. Depuis la suppression des quotas la plupart des instruments d'intervention avaient disparu ou n'étaient plus que des carcasses vides. Le secteur est passé du presque trop au presque rien. Aussi, la fin des quotas laitiers en Europe va entraîner des changements sur les agriculteurs, les industries et les consommateurs.

- **Changement sur les agriculteurs** : depuis 2010, les agriculteurs sont liés avec leur laiterie par un contrat qui fixe les volumes à produire avec une part d'incertitude sur les prix du lait qui leur seront payés ; car ces prix dépendent désormais de l'évolution des cours des marchés internationaux, très volatils. Les contrats devront être renégociés. Le monde agricole est partagé grâce à ces incertitudes. La suppression des quotas laitiers pour certains producteurs est considérée plus une menace qu'une opportunité. Ils estiment que l'on est passé d'une gestion administrative à une gestion privée aux mains des industriels. Par contre, les éleveurs laitiers situés dans des bassins de production française comme l'Ouest sont dans les starting-blocks. Ils sont prêts à augmenter leurs volumes. Beaucoup ont investi dans des outils de traite plus performants, acheté des races de vaches plus performantes et adapté leur surface agricole à cette échéance.
- **Changement sur les industries** : pour la France, la fin des quotas va augmenter la concurrence venue d'Europe et d'ailleurs, car il compte sur de nombreux leaders des produits laitiers parmi lesquels : Lactalis, Sodiaal, Danone ou encore Bongrain. Sur le vieux continent, les géants s'appellent Friesland Campina (Pays-Bas), Arla

²⁵ - Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, « Etude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitiers européenne ? », FranceAgriMer, 2014, site en ligne : <https://agriculture.gouv.fr>, page :22, consulté le 15/03/2020 à 17 :51

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

(Danemark) ou encore Deutsches Milchkontor (Allemagne). Ils exportent de plus en plus vers les pays de l'Union Européenne et aussi vers les pays émergents dont la demande de produits laitiers ne cesse d'augmenter ; (dominée par les classes moyennes). Les industriels français qui jouissent d'une bonne image à l'étranger sont convaincus de détenir de nombreux atouts parmi lesquels la qualité, la variété ; et la technicité de leur offre ; (des yaourts aux fromages en passant par les poudre de lait infantile).

- **Changement sur les consommateurs** : les consommateurs sont déjà fortement encouragés par les acteurs comme Lactel ou Candia à acheter du lait « made in France ». Dont la fin des quotas laitiers ne devrait pas changer grand-chose. En ce qui concerne les prix, grâce au circuit de distribution qui joue sur les volumes afin de négocier un tarif le plus compétitif possible, les français payent déjà l'un des prix du litre de lait les plus bas d'Europe. Certains distributeurs, notamment issus du hard discount, s'approvisionnent déjà sur le marché européen pour payer moins cher. Cela engendre des bénéfices aux consommateurs même si la qualité des produits (qu'il s'agisse de lait UHT, d'emmental ou de crèmes dessert) n'est souvent pas comparable²⁶.

Pour faire face à la suppression de ces quotas, les producteurs mettent en place 3 stratégies, afin qu'ils puissent réaffirmer la viabilité de leur modèle économique au lendemain de la suppression des quotas qui sont les suivantes :

- Désormais libres de produire à leur guise, les producteurs laitiers peuvent faire le choix de l'international, en s'associant à la croissance des industriels ; et en profitant alors d'un accès à des marchés à forte croissance.
- La concentration sur le marché intérieur, à la fois en fonction des débouchés escomptés mais aussi selon leur vision de l'agriculture, qu'elle soit de grande échelle ou biologique.
- L'aspect qualitatif représente un atout fort. La manière de vendre (ventes directes) pourra également permettre de restaurer des marges chez les producteurs laitiers²⁷.

²⁶- ERIC de la Chesnais, KEREN Lentschner, « ce qui va changer la fin des quotas laitiers en Europe », site en ligne : <https://www.lefigaro.fr>

²⁷ - les économistes du groupe Coface, « Fin des quotas laitiers européens : une nouvelle ère pour la filière française » PANORAMA, page 17, site en ligne : <http://www.coface.fr>

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

1-2-1 Implantations des laiteries européennes en Afrique de l'Ouest

Les industries laitières européennes s'intéressent depuis une trentaine d'années au marché laitier de l'Afrique de l'Ouest, plus activement depuis les 10 dernières années. Leurs implantations se sont accélérées depuis la fin des quotas dans l'UE en 2015, afin de trouver de nouveaux débouchés à leurs excédents croissants de poudre de lait car elle est moins chère que le lait local de l'Afrique de l'Ouest. Actuellement le petit marché suivant : l'Algérie, l'Égypte, l'Asie ; et le Moyen-Orient représente plus gros clients. Cependant, elles « lorgnent sur l'Afrique de l'Ouest », parce que c'est un marché d'avenir, étant donné son boom démographique ; et veulent s'y placer en bonne position par rapport aux firmes concurrentes européennes ou des autres continents.

1-2-2 Les exportations de l'UE

L'union européenne produit de plus en plus de lait : avec plus de 157 millions de tonnes en 2018. Elle est le 3^{ème} producteur mondial, devant l'Inde et les USA ; et le 1^{er} exportateur. La production mondiale, étant de 818 millions de tonne en 2015, progresse au même rythme que celle ci. L'essentiel de la production étant consommée sur les marchés internes, le marché mondial ne représente qu'une faible part de la production mondiale (9%). L'UE exporte une part de plus en plus grande de sa production (6% en 2017, 12% en 2019), principalement des fromages, du beurre et les poudres de lait.

La Nouvelle Zélande ne produit que 3% de la production mondiale mais exporte 95% de sa production, soit environ un tiers du marché mondial (mais 56% de la poudre de lait entier et 60% du beurre). Le prix mondial est de fait indexé sur la météo et le coût de production qui est beaucoup plus bas en Nouvelle-Zélande.

Tableau 1 : 3 grands pays exportateurs de poudre de lait dominant le marché

Exportation poudres 2018	Union européenne	Nouvelle-Zélande	USA
En tonne	1.167.722	1.755.568	1.187.813

Source : Gérard Choplin, « n'exportons pas nos problèmes », avril 2019, site en ligne : www.nexportonspasnosproblemes.org consultée : le 22/01/2020. Pages 15 et 17.

Tableau 2 : l'exportation de l'UE est en augmentation constante depuis la cessation de régulation sa production en 2015

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

	2016	2017	2018	2018/2016
Total poudres de lait exporté par l'UE	960.705	1.172.861	1.167.722	+21,5%

²⁸Source : Gérard Choplin, « n'exportons pas non problèmes », avril 2019, site en ligne : www.nexportonspasnosproblemes.org consultée : le 22/01/2020. Pages 15 et17.

L'exportation européenne de poudre de lait a augmenté après la suppression des quotas laitiers en 2015, ce témoigne de l'impact positif de la suppression sur les exportations européennes en poudre de lait.

1-3-La comparaison entre certains pays européens avant et après la fin des quotas

Cette comparaison va concerner les pays suivants : la France, la suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne.

1-3-1 Le secteur laitier en France

➤ Avant la sortie des quotas laitiers

Il y a 30ans, la production française était répartie de façon homogène sur l'ensemble du territoire, on observe désormais des phénomènes de concentration, notamment dans l'ouest du pays (70% de la production en plaine). L'ensemble des établissements des Pays de la Loire, de Bretagne et de Basse Normandie emploient près d'un tiers des salariés de l'industrie laitière française et contribue à hauteur de 40% à la production totale de lait de vache en France. A l'échelle de l'Union Européenne, la production laitière de l'ouest français représentait 6,8% du total de la production européenne en 2013, devant l'Espagne, l'Irlande et le Danemark. En 2013, la France est classée le deuxième producteur européen avec 23,8 millions de tonnes collectées (17% de la collecte européenne) derrière l'Allemagne. On y comptait 68 224 exploitations dans la même année avec une référence moyenne de 366 888 litres.

La France sur le stade de la collecte et de la transformation, se caractérise d'abord par une stratégie de différenciation et de positionnement sur des produits de marque, à la différence des pays d'Europe du Nord qui mettent l'accent sur une stratégie de coûts et de volumes y

²⁸ -Gérard Choplin, « n'exportons pas non problèmes », avril 2019, site en ligne : www.nexportonspasnosproblemes.org consultée : le 22/01/2020. Pages 15 et17

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

compris sur le segment des fromages. Ainsi, la France se caractérise par un fort développement de démarches de qualité. Les filières de qualité spécifique valorisent 15% de la production et les fromages sont le principale poste d'exportation. Enfin, la France se caractérise par la concentration de la transformation avec la concentration de la distribution, qui représente une part majoritaire des débouchés des laiteries française.

Concernant la consommation, seule 60% des produits laitiers fabriqués en France sont consommés par les français. L'excédent commercial de ces produits a cru de 55% en 10 ans. En 2013, le solde du commerce extérieur est de 4,3 milliards d'euros. Cette orientation s'explique par le caractère déficitaire des Etats du Sud de l'Europe (Italie et Espagne) mais aussi, par la spécificité des produits laitiers français. L'Allemagne est ainsi le premier acheteur de fromages français. La spécialisation française pour la poudre de lait écrémé se poursuit au détriment de la poudre grasse, avec la hausse des exportations nettes de poudre écrémée de 105 000tonnes face à une baisse de 88 000tonnes de celle de poudre grasse.

➤ **Après la fin des quotas laitiers**

Le secteur laitier français est non seulement un acteur important des échanges européens et internationaux de produit laitiers, mais il bénéficie d'une solidité des débouchés sur le marché intérieur, y compris pour des produits à haute valeur ajoutée. Par rapport à d'autre pays concurrents, européens ou internationaux (Nouvelle- Zélande, Etats-Unis), le coût de production de lait en France, en particulier dans l'Ouste (principal bassin laitier français), est favorisé par une bonne maîtrise des intrants, en raison notamment d'une production fourragère abondante qui entraîne une forte autonomie pour l'alimentation des vaches laitières.

En France, probablement plus que d'autres pays, la suppression des quotas laitiers suscite à la fois des craintes (baisse du prix du lait, concurrence entre régions, pression sur l'environnement) et des espoirs (développement de la production, renforcement de la compétitivité). Ainsi, le secteur laitier français a connu, comme ailleurs dans l'Union Européenne, une profonde restructuration depuis la mise en place des quotas laitiers en 1984. En une trentaine d'années ; et en dépit du maintien de la production laitière en volume, le nombre d'exploitations laitières (65000 en 2015) a été divisée par six et le cheptel de vaches laitières (3,6 millions de têtes en2015) a été réduit de moitié.

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

Les exportations de la France en produits laitiers représentent ; en 2015 : 10,75 millions de tonnes en équivalent lait (Teql), soit 42% de la collecte nationale. Comparativement à la moyenne annuelle de la période 2000-2004 (7,96 millions de Teql), les exportations ont progressé de 2,79 millions de Teql. La France occupe ainsi le troisième rang européen des pays exportateurs en équivalent lait derrière l'Allemagne, très performante sur le marché européen, et les Pays-Bas, mais devant l'Irlande. Les exportations de la France vers les pays tiers représentent 3,06 millions de Teql en 2015, soit 4,3 % du total des échanges mondiaux (hors commerce intra-UE) et 12,1% de la collecte nationale (contre 8% au cours de 2005-2009). Elles ont augmenté de 38% depuis 2000-04, contre 34% pour les exportations vers l'UE. Les quatre premiers pays exportateurs de l'UE ont enregistré une augmentation significative de leurs volumes exportés.

Les importations françaises de produits laitiers sont passées de 4,74 à 6,08 millions de Teql, soit une augmentation de 28%. Pour tous les pays européens, les importations de produits laitiers résultent quasi-exclusivement du commerce intra-communautaire, souvent entre pays géographiquement voisins.

Le solde commercial de la France en produits laitiers est estimé, en 2015, à 4,67 millions de Teql, soit l'équivalent de 20% de la collecte intérieure. Ce solde, qui a augmenté de 1,45 million de Teql depuis 2000-2004, résulte pour 63% des pays tiers et pour 37% des Etats membres de l'UE. Si la progression du solde est plus élevée en France qu'en Irlande (+1,09 million de Teql) et comparable à l'Allemagne (+1,35 million de Teql), elle est nettement inférieure à celle des Pays-Bas (+3,47 millions de Teql) où la concentration des industriels est aussi forte que le savoir-faire à l'export reconnu, en particulier sur pays tiers²⁹.

La fin des quotas est une menace pour les petites exploitations françaises, sauf pour celles qui arriveront à produire autrement pour éviter de faire faillite. Par contre, elle constitue une réelle opportunité pour les plus grandes exploitations qui sont capables de produire plus, comme certains autres producteurs européens. Toutefois, si la production est sans limite et que le prix du lait suite le cours mondial, ce dernier risque donc d'être encore moins rémunérateur qu'à l'heure actuel. Aussi, la fin des quotas devrait être une très bonne

²⁹ - PERROT Christophe, CHATELLIER Vincent, « le secteur laitier française est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale », colloque scientifique SFER LML 2016, p1, p2, p4, p5, consulté le 17 /01/ 2020.

opportunité pour les industries française qui pourraient se servir de ce prix mondial pour faire baisser celui à la laiterie et pour s'approvisionner là où le lait est le moins cher³⁰.

1-3-2Le secteur laitier en Suisse

➤ Avant la sortie des quotas laitiers

La loi agricole Suisse de 1947, promulguée à la sortie de la Second Guerre ; qui est la premières mesures d'intervention de l'Etat suisse en production laitière. A cette époque, et jusqu'en 1977, les interventions étatiques consistaient une forte protection des marchés agricole aux frontières et un soutien des prix, et des subventions à la commercialisation ; qui vise l'auto-approvisionnement alimentaire dans les denrées de base, car l'agriculture étant considérée comme un pilier stratégique de la défense nationale. Le contingentement laitier (quotas laitiers) a été introduit par l'arrêté sur l'économie laitière de 1977, entré en vigueur le 1^{er} mai 1979 après référendum.

Sous le régime du contingentement ; les quantités de lait pour laquelle la Confédération paie le prix garanti est répartie entre les producteurs. Au-delà du contingent, le producteur n'obtient qu'un prix réduite de 85 pour cent au maximum. Dans les zones géographiques inférieures, tout dépassement de contingent de plus de 1000 kilos entraine une réduction proportionnelle du contingent l'année suivante.

L'histoire de la politique agricole suisse a été marquée à la fin des années 1980, par une intervention publique soutenue des pouvoir fédéraux dans la régulation des marchés. Cette intervention publique a été progressivement bâtit à partir des années 1990. Ensuite, un changement important de paradigme dans l'intervention publique suisse s'est produit avec la première réforme de la Politique Agricole (PA) adaptée en 1993, qui a instauré des paiements directs pour tous les agriculteurs afin de contrebalancer la diminution des prix d'intervention et d'indemniser les producteurs pratiquant une agriculture tournée vers la durabilité et la multifonctionnalité.

Depuis le 1^{er} mai 1999, des contrats de mise en marché sont utilisés de façon volontaire entre producteurs et acheteurs. Pour autant, l'Etat ne s'est pas désengagé du soutien financier aux producteurs laitiers alors que les paiements directs y demeurent nombreux, en particulier pour les agriculteurs situés en zone de montagne. Ce désengagement s'est poursuivi avec la

³⁰- Les économistes du groupe Coface, «Fin des quotas laitiers européens : une nouvelle ère pour la filière française » PANORAMA, page 7, site en ligne : <http://www.coface.fr>

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

politique agricole suivante, adaptée en 2002(PA-2007). En 2004, l'Etat suisse annonçait l'abolition des contingents de production à l'horizon 2009³¹.

➤ Après la sortie des quotas

La production laitière suisse est très différemment structurée au moment de la sortie des quotas :

- La filière de production fromagère (40 % de la collecte) est solidement organisée autour de la production de fromages AOP, avec un pilotage par l'interprofession de chaque d'Appellation d'Origine Protégée (AOP), des volumes de fromages produits. Elle bénéficie depuis 1999 d'une prime spécifique financée sur budget fédéral de 20 centimes par kilo de lait destiné à la production de fromages (ramené à 15 centimes Franc Suisse (CHF) en 2012) majorée de 3 centimes par kg pour les laits produits sans ensilage. Elle n'est pas immédiatement affectée par la sortie des quotas, si ce n'est que le lait qui n'est pas transformé en fromages est livré à la filière des laits d'industrie.
- La filière des « laits d'industrie » ou « laits de centrale » (60 % de la collecte) qui ne disposait pas auparavant d'une organisation interprofessionnelle aussi solide est directement affectée par la sortie des quotas. Elle concernait en 2008 quelque 14 000 producteurs, regroupés en 2500 sociétés de laiterie qui livraient à 8 entreprises laitières, dont deux contrôlées par deux grands distributeurs (Migro et Coop qui assurent 70 % du commerce de détail).

La manière dont s'est effectuée la sortie des quotas a fortement contribué à exacerber les tensions entre les différents acteurs de la filière des laits de centrale. Actée dès 2004 dans le cadre de la politique agricole 2007 (PA 2007) la suppression des quotas laitiers, initialement prévue pour le premier mai 2007, a été reportée au 1er mai 2009, avec une période transitoire de 2006 à 2009. Pendant cette période transitoire, les transformateurs ont été autorisés à contractualiser sur des quantités supplémentaires hors quotas, sous la condition de justifier auprès de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) de débouchés à l'exportation, et que les livreurs de lait soient regroupés en Organisation de Producteurs (OP) ou en Organisation de Producteurs Utilisateurs (OPU), le contrôle des quantités se faisant désormais à l'échelle de l'OP/ OPU et non plus à l'échelle individuelle. Dans ce cadre ; et dans un contexte

³¹ - Frédéric Clerson, Annie Royer et Erick Duchesne, « des quotas aux contrats : perceptions de la filière laitière suisse et analyse contractuelle », Economie rurale, novembre- décembre 2016, site en ligne : <https://journals.openedition.org> , page : 4 consulté le 28/07/2020 à 13 :30

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

international porteur pour les exportations, 70 000 tonnes supplémentaires hors quotas ont été attribuées en 2006-2007, 200 000 tonnes en 2007-2008 et 125 000 tonnes en 2008-2009 (soit près de 400 000 tonnes en tout pour une livraison de lait de centrale de l'ordre de 2 millions de tonnes). Cette augmentation brutale de la production butte en 2009 sur le retournement des marchés internationaux. Les prix intérieurs des laits d'industrie s'effondrent de 85 centimes par kilo, maximum atteints en septembre 2008, à 60 centimes en mai 2009.

La sortie des quotas débouche ainsi sur une crise laitière qui conduit le pouvoir fédéral à débloquer 14 millions CHF en janvier– février 2009 puis encore 4,5 millions en octobre, pour financer le stockage tandis que la force obligatoire est conférée à l'interprofession nationale pour un prélèvement obligatoire de 1 centime par kilo destiné à soutenir l'écoulement des excédents de beurre et de crème.

1-3-3 Le secteur laitier des Pays-Bas

➤ Avant la sortie des quotas laitiers

Le secteur laitier constitue l'un des piliers de l'agriculture néerlandaise. Il représente en effet près de 20 % de la production totale agricole du pays, le second derrière les légumes et l'horticulture. L'importance du secteur laitier aux Pays-Bas réside aussi dans la part qu'il occupe dans les exportations réalisées. Celles-ci se sont fixées en 2013 à près de 7 milliards d'euro, contre seulement 2,7 pour les importations.

Les exploitations laitières des Pays-Bas entre 2005 et 2009 étaient celles qui dans l'Union européenne dépensaient le plus d'argent dans l'achat de quotas laitiers. Le marché des quotas était libre aux Pays-Bas. Ils s'échangeaient par le biais de courtiers et n'étaient plus obligatoirement liés au foncier depuis 2006. Selon le LTO ; Principale Syndicat d'Agriculture de Royaume, les quotas ont eu un impact négatif sur l'installation des jeunes en agriculture. Le repreneur devait en effet racheter les quotas à leur ancien propriétaire, d'où des endettements parfois très lourds lors de la reprise des exploitations, d'autant plus que le foncier est déjà très cher aux Pays-Bas, en l'absence de régulation du marché des terres agricole.

Concernant, la période entre 2000 et 2013 le nombre d'exploitation a diminué. Il apparaît moins fort qu'en France (-38% contre -46%), ce qui dénote un degré de restructuration déjà bien plus important en 2000 aux Pays-Bas qu'en France. Près de 65% de la production laitière

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

nationale est exportée. Dans l'Union européenne, les principaux clients des Pays-Bas sont l'Allemagne puis la Belgique et la France. Hors Union européenne, les principaux clients des Pays-Bas étaient la Russie suivie par la Chine et le Nigeria. Ensuite, entre 2008 à 2014 la production de lait des Pays-Bas a augmenté de près de 14% (contre 6% en France), passant de 11 millions de tonnes à 12,5 millions en 2013. Le quota acheté depuis 2005 est en effet amorti dans la comptabilité de l'entreprise agricole en fonction du nombre d'années restantes jusqu'à 2015.

➤ **Après la sortie des quotas laitiers**

La fin des quotas a été anticipée par les producteurs, quitte à payer des sur-prélèvements des années précédant la fin du système de régulation des volumes.

L'évolution du marché des produits laitiers depuis 2015 a, de plus, conduit la coopérative néerlandaise à préconiser aux éleveurs une stabilisation voire une diminution de leur production de lait, en contrepartie elle verse une prime de 20 euro/1 000 L. Instaurée temporairement, puisqu'elle s'étale de janvier à mi-février 2016, cette mesure émanant de FrieslandCampina agit comme un révélateur de la croissance de la production de lait, plus rapide que prévue, et qui dépasse du coup les capacités de transformation des usines de la coopérative. Enfin la valeur des quotas laitiers échangés aux Pays-Bas a beaucoup diminué à partir de la sortie progressive des quotas. Et toutefois, avec la fin des quotas et la croissance des marchés mondiaux, la production de poudre et de beurre prend de plus en plus d'importance.

Les transformateurs néerlandais prévoient une augmentation de l'ordre de 18 à 20% aux Pays-Bas d'ici à 2022 donc la production ne devrait pas augmenter de façon importante ; car les chercheurs ont rencontré, lors des entretiens, des contraintes environnementales et de débouchés limités.

1-3-4 Le secteur laitier en Allemagne

➤ **Avant la sortie des quotas laitiers**

A partir de 1933, le marché laitier allemand a été très fortement régulé par l'Etat ; sous le régime national-socialiste comme beaucoup d'autres marchés. C'est à cette époque que l'économie laitière allemande s'est caractérisée par :

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

- La prédominance des coopératives sur le secteur de la transformation et l'idée que les fournisseurs et les transformateurs de lait sont dans le même bateau et ont des intérêts communs.
- Des contrats de livraison marqués par des obligations de livraison et de collecte de la totalité du lait entre le producteur et sa coopérative respectivement.

Ainsi, en 2014 l'Allemagne est le plus grand producteur laitier européen, avec 31 millions de tonnes. En 2013, le nombre d'exploitations laitières était de 76 640, soit 49 % de moins qu'en 2000, ce qui correspond à une restructuration rapide, équivalente à celle de la France. Après avoir beaucoup diminué à la suite de la réunification, le cheptel allemand croît à nouveau depuis 2007. Il a ainsi augmenté de 3 % entre fin 2010 et fin 2014, passant à 4 296 000 têtes (IDELE, 2015). En parallèle, le rendement par vache a progressé, s'établissant à 7 400 litres (contre 6 400 litres en France) en moyenne. La production a progressé de 20 % entre 2005 et 2015, soit moins que les Pays-Bas et l'Irlande (30 %), mais plus que la France (10 %) sur la même période.

Le secteur de la transformation allemand est orienté avant tout vers la fabrication de fromages (32 % de la collecte de lait en 2014). L'Allemagne est ainsi le premier producteur européen de fromage, devant la France et l'Italie. Elle est aussi le premier producteur de beurre.

La balance commerciale extérieure de l'Allemagne a 2,9 milliards d'euros à rattraper celle de la France. Elle se tourne en effet de plus en plus vers les exportations: la valeur des exportations a progressé plus vite qu'en France elle a doublé en 10ans et a augmenté de 35% entre 2010 et 2013. Ces flux restent principalement dirigés vers les pays de l'Union (84 % de la valeur totale des exportations, contre 63 % dans le cas de la France en 2014). Les premiers clients de l'Allemagne sont l'Italie, les Pays-Bas puis la France. Les laits liquides sont les produits les plus exportés vers ces trois pays, suivis par les fromages. Néanmoins, face à l'augmentation de la production nationale et à un manque de débouchés dans l'Union européenne, les exports pourraient être à l'avenir davantage orientés vers les pays tiers.

L'Allemagne importe cependant beaucoup de produits à haute valeur ajoutée : type fromage, ce qui pénalise sa balance commerciale. À titre d'exemple, l'Allemagne a exporté en 2013 près de 3 876 millions d'euros de fromages (dont 3 848 millions vers l'Union européenne), mais au même temps elle a importé pour 3 271 millions d'euros de fromages,

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

dont la majeure partie en provenance des autres pays de l'Union : en premier lieu des Pays-Bas et de la France.

➤ Après la sortie des quotas laitiers

La fin des quotas laitiers devrait concourir à accélérer la dynamique de restructuration qui agite le secteur de la production laitière allemande. La croissance de la production laitière est estimée entre 2 % et 3 % par an pour les prochaines années (2016) par la plupart des acteurs rencontrés. Cependant, cette croissance n'est pas répartie de façon homogène sur tout le territoire allemand. Les Länder (république fédérale d'Allemagne) ; qui sont parvenus, grâce à des politiques spécifiques ou régionalisées en termes de soutiens publics, de fiscalité ou de succession, à encourager la croissance au Nord et à favoriser le maintien au sud. Mais, seuls les länder du Nord ont dépassé leurs quotas en 2014 (+8,5 % en Basse-Saxe, +6,9 % en Nord-Westphalie), tandis qu'ils chutaient dans ceux du Sud (-5,4 % en Bavière par exemple). La production opère depuis quelques années une migration du Sud vers le Nord et la majeure partie de l'augmentation de la production a été réalisée dans le Nord du pays. Après 2015, en cas de crise, il y aurait seulement « de faibles effets de hausse de prix », d'après le rapport de l'institut de Kiel (Thiele et al, 2015)³².

1-4 L'évolution des prix et les quantités du la poudre de lait 0% et 26% en Europe (France, Allemagne les Pays-Bas)

À partir des années 1970, il y'a trop de lait sur le marché par rapport à la demande, ainsi que des surplus de produits laitiers que l'Europe achetait aux producteurs pour soutenir les prix qui chutaient. Pour stopper cette dériver les quotas sont instauré en 1984. Après 30ans ; à partir du 1 avril 2015, l'Europe peut produire autant quelle veut. Dès lors, les quantités ont augmenté et les prix ont chuté. Toutes ces informations sont démontrées par les courbes suivant.

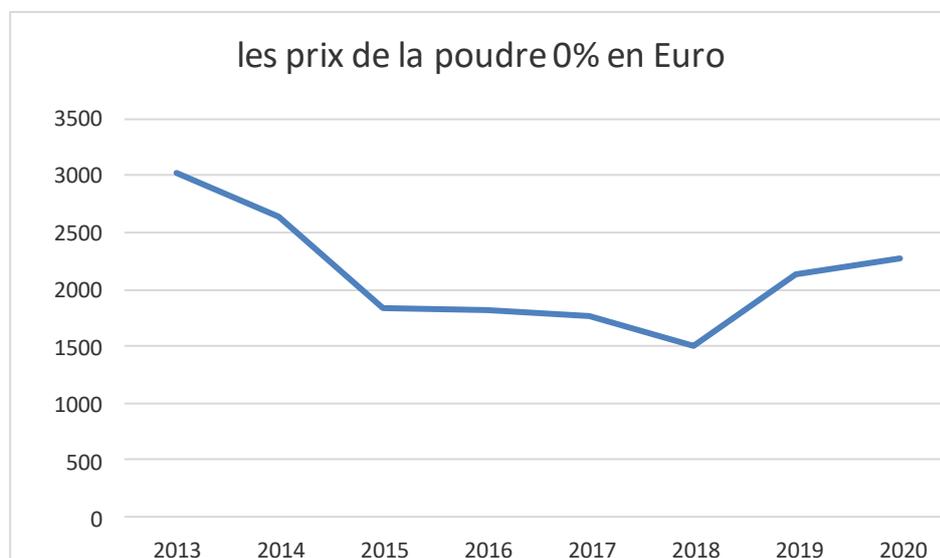
1-4-1 L'évolutions des prix de la poudre 0% et la poudre 26%

1-4-1-1La France

³² - - Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, « Etude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitiers européenne ? », FranceAgriMer , 2014 ,site en ligne : <https://agriculture.gouv.fr>, page :48,49,51,52, 53 ,54, 55,70,71,73,74,77, consulté le 15/03/2020 à 17 :51

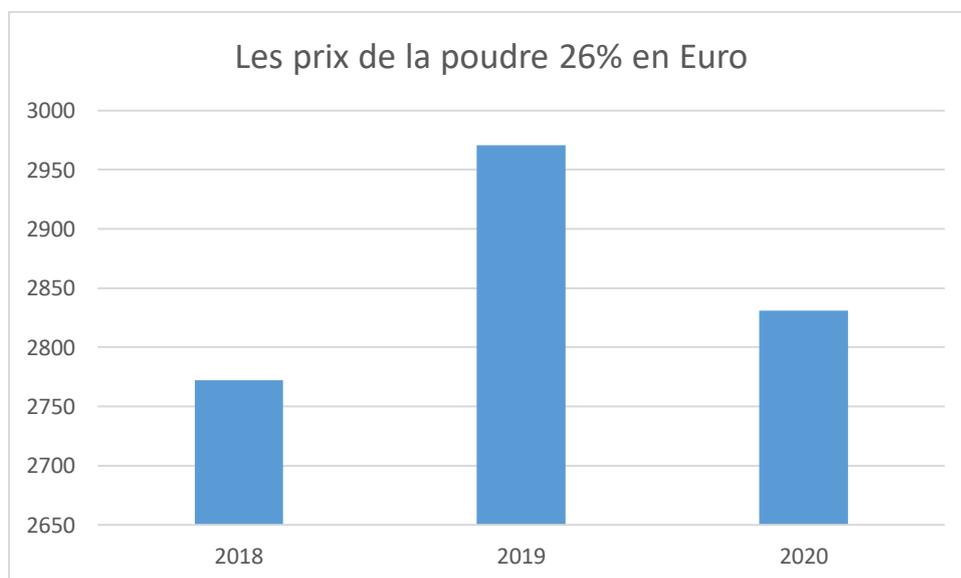
Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

Figure N°1 : Les prix du la poudre 0% en France



Source: skim milk powder price

Figure N°2 : Les prix de la poudre 26% en France



Source: whole milk powder price

Selon la présentation graphique qui concerne les prix de la poudre 0% et la poudre 26%, avant la suppression des quotas laitiers en France, nous constatons une diminution des prix de la poudre 0% entre [2013 ; 2015] de 3.026 à 1.836 en raison d'augmentation progressive des quotas de 1% par an entre 2013 et 2014 ainsi que en 2013. La France est classée le deuxième producteur européen. Mais les années qui ont connu une diminution très importante ce sont

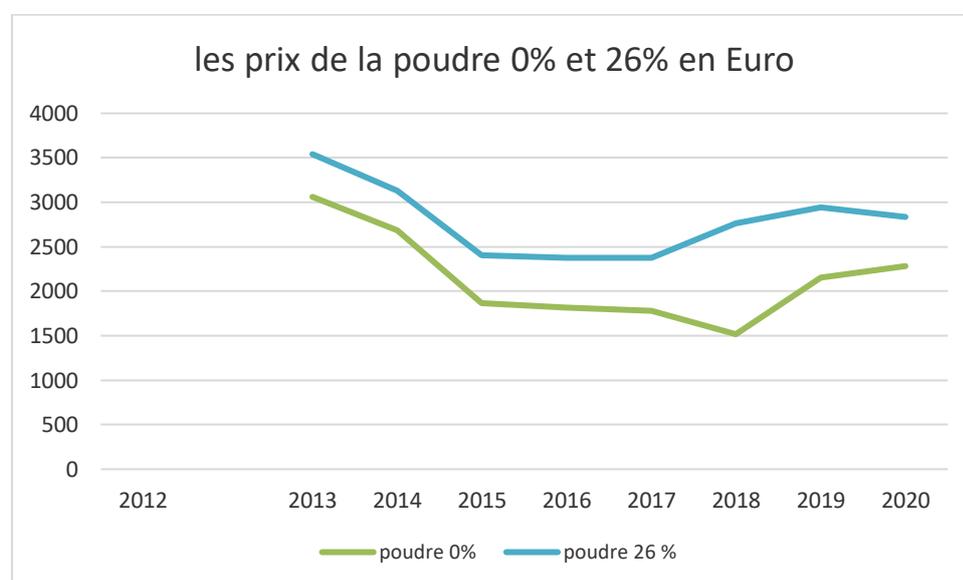
Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

les années [2015 ; 2018] c'est-à-dire juste après la suppression des quotas laitiers de 1.836 à 1.499€ à cause des prix du lait qui n'ont cessé de reculer. Puis nous avons remarqué une augmentation très importante entre [2018 ; 2020] des prix de la poudre 0% de 1.499 à 2.270€

Concernant les prix de la poudre 26%, nous avons remarqué une augmentation de 2.772 à 2.971€ entre [2018 ; 2019] ensuite une diminution de 2.971 à 2.831€ entre [2019 ; 2020] impacté par la crise de la covid 19.

1-4-1-2 Allemagne

Figure N° 3 : Les prix du la poudre 0% et 26% en Allemagne



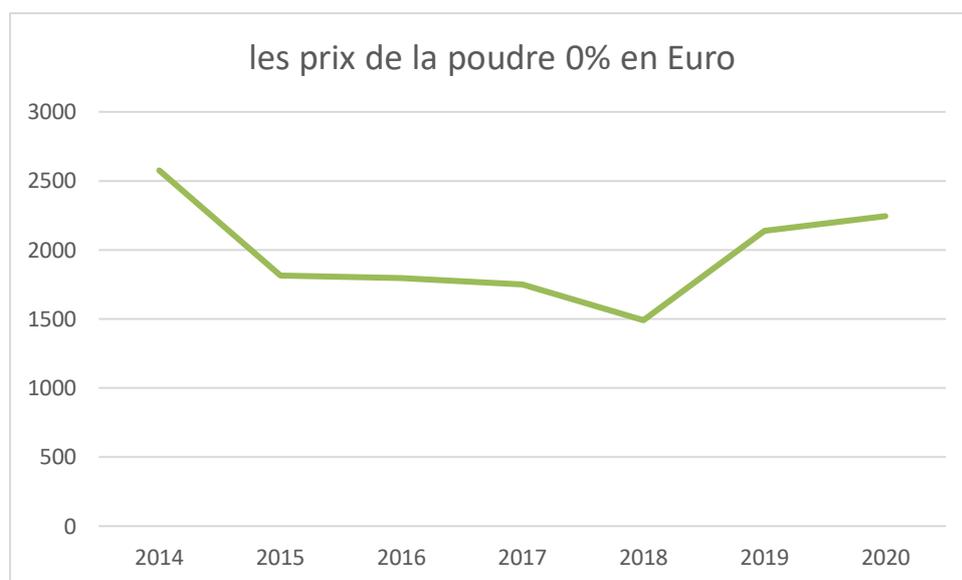
Source: skim milk powder price

Selon la présentation graphique qui concerne les prix de la poudre 0% et la poudre 26% ; avant la suppression des quotas laitiers en Allemagne, nous avons observé une augmentation des prix de poudre 0% et la poudre 26% entre [2012 ; 2014] de 2.354 à 2.687€ et 2.743 à 3.127 successivement ; de fait de la diminution du nombre d'exploitations en 2013 avec 49% de moins que en 2000, et l'augmentation de la production de 20% entre [2005 ; 2015].

Ensuite, nous avons remarqué une diminution très importante des prix de la poudre 0% après la suppression des quotas laitiers c'est-à-dire entre [2015 ; 2018] de 1.865 à 1.517 €. Ainsi que une diminution pas importante des prix du la poudre 26% mais juste entre [2015 ; 2016] de 2.407 à 2.376€ ; à cause de la suppression des quotas laitiers en 2015.

1-4-1-3 Les Pays-Bas

Figure N°4 : Les prix du la poudre 0% en Pays-Bas



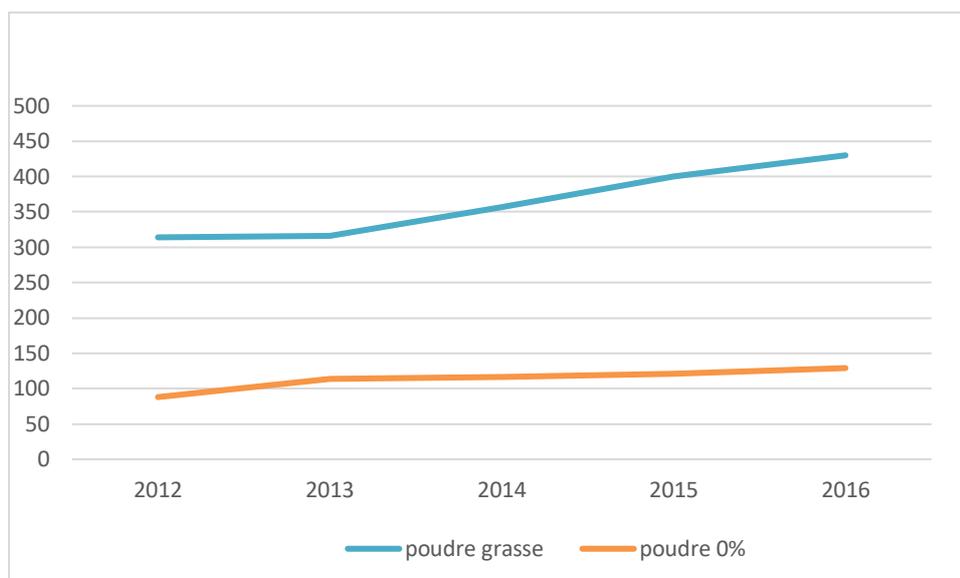
Source: skim milk powder price

Selon la présentation graphique qui concerne les prix du la poudre 0% dans les Pays-Bas, nous avons constaté une diminution très importante des prix du la poudre 0% en 2015 par rapport à 2014 c'est-à-dire de 2.576 à 1.814 ; de fait d'augmentation près de 14%, de la production du lait dans les Pays-Bas. Ainsi que nous avons remarqué une diminution très important des prix du la poudre 0% juste après la suppression des quotas laitiers entre [2015 ; 2018] de 1.814 à 1.491 ; en raison de la diminution de nombre d'exploitation dans les Pays-Bas, et la production de la poudre et de beurre prend de plus en plus d'importance avec la fin des quotas et la croissance des marchés mondiaux. Aussi, nous avons constaté une augmentation des paix du la poudre 0% entre [2019 ; 2020] de 2.139 à 2.246€ ; en raison de la diminution de la production de lait contre une prime de 20€/10000L.

1-4-2 La quantité de la poudre de lait fabriqué dans l'Union Européenne (Poudre 0%, Poudre grasse)

Figure N°5 : les quantités de la poudre de lait 0% et la poudre grasse en Allemagne

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe



Source : la filière lait de vache- bilan 2016- France Agrimer <http://www.france-agrimer.fr> 2 /01/2017

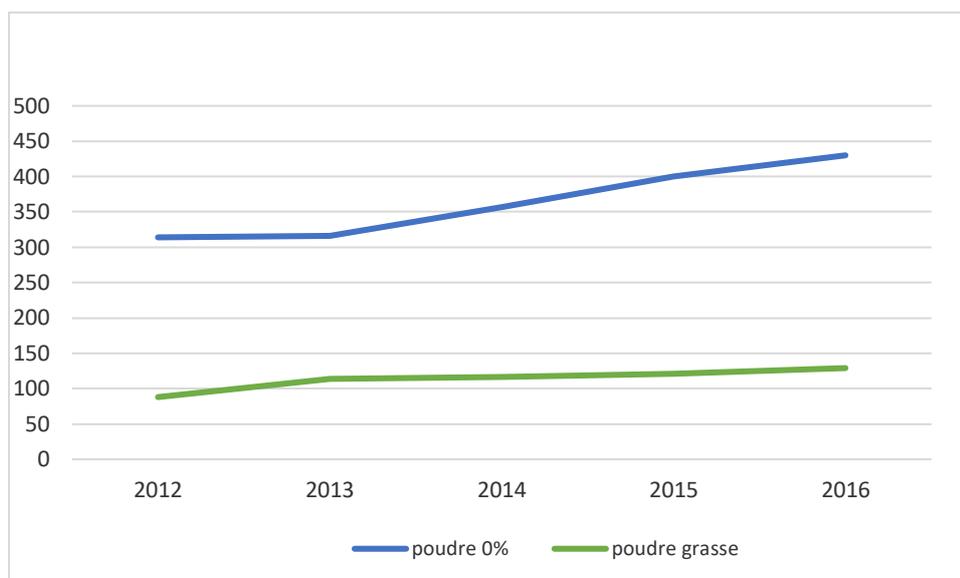
Selon la présentation graphique qui concerne les quantités de la poudre 0% et la poudre grasse nous avons constaté l'augmentation des quantités de la poudre 0% et la poudre grasse entre [2012 ; 2016] de 314 à 430/1000 tonnes et de 88 à 129 tonnes /1000

Avant la suppression des quotas laitiers nous avons observé une légère augmentation des quantités de la poudre de lait produite à cause de la diminution du nombre d'exploitations en 2013 avec 49% moins que en 2000.

Après la suppression des quotas entre [2015 ; 2016] nous avons constaté une augmentation importante des quantités de la poudre de lait (poudre 0% et poudre grasse), en Allemagne en raison du faible effet de la hausse des prix du lait.

Figure N°6 : les quantités de la poudre0% et la poudre grasse en Pays- Bas

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe



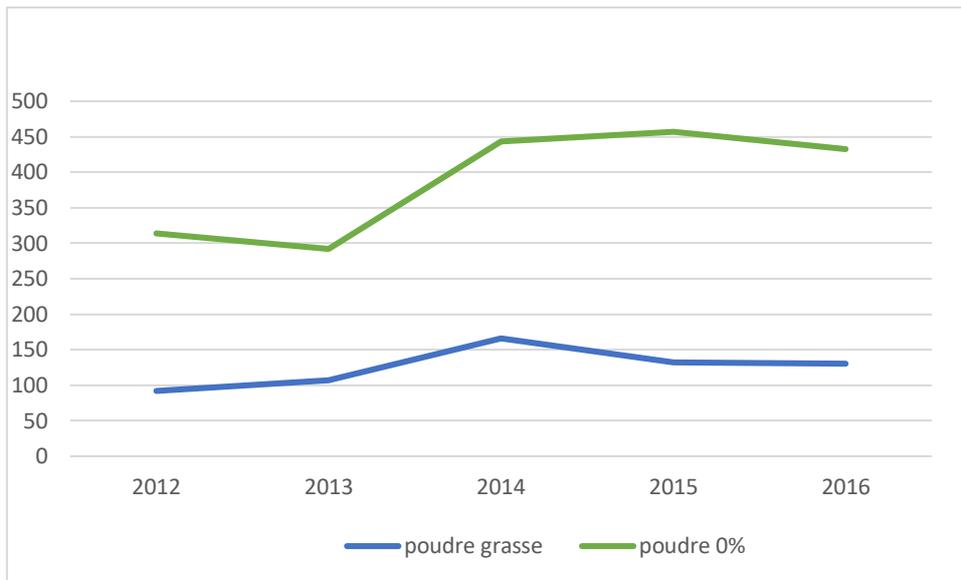
Source : la filière lait de vache- bilan 2016- France Agrimer <http://www.france-agrimer.fr> 2 /01/2017

D'après la représentation graphique ci-dessus qui explique un décroissement en 2013 de 66 à 65 tonnes/1000 avant la suppression des quotas laitiers pour la poudre maigre (0%), à cause de la diminution du nombre d'exploitations ainsi que l'augmentation des quotas de 1% par an jusqu'à la campagne 2013/2014.

Après la suppression des quotas laitiers entre [2015 ; 2016] les quantités de la poudre de lait ont augmenté (poudre grasse et poudre 0%), du fait de la diminution des prix de la poudre aux les Pays-Bas.

Figure N°7 : les quantités de la poudre 0% et la poudre grasse en France

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe



Source : la filière lait de vache- bilan 2016- France Agrimer <http://www.france-agrimer.fr> 2 /01/2017

A partir de cette présentation graphique concernant les quantités de la poudre de lait 0% et poudre grasse avant la suppression des quotas, nous avons remarqué que entre [2012 ; 2013] la France a connu une diminution des quantités de la poudre 0% de 314 à 292 tonnes/1000, par contre une augmentation de la poudre grasse entre [2012 ; 2014] de 92 à 166 tonnes/1000. Après la suppression des quotas laitiers, les quantités ont baissé, sous l'effet et la diminution du nombre d'exploitations (en 2015 le nombre d'exploitation laitière 65000 à été dévissée par six et le cheptel de vache laitière 3,6 million de tête en 2015 a été réduit de moitié.)³³

Conclusion

La surproduction laitière dans l'union européenne a engendré l'introduction des quotas laitiers en 1984. Dans le but d'atteindre l'équilibre entre l'offre et la demande des produits laitiers. Le régime des quotas est la mesure centrale de limitation de l'offre³⁴. L'union européenne a prit la décision de mettre fin à ses quotas en raison de la très fort augmentation de la consommation des produit laitière observé sur les marché mondiale³⁵, mais aussi pour maîtriser les volumes de la production afin de maîtriser les couts et prix de vente. La fin de ses quotas va permettre d'augmenter la productivité, réduire les couts de production et tire

³³ La filière lait de vache- bilan 2016- France Agrimer <http://www.france-agrimer.fr> 2 /01/2017

³⁴- CLAUDE Haut et MICHEL Raison, rapport d'information sur « la situation du secteur laitier après les quotas », page 9, site en ligne : <https://www.senat.fr>

³⁵- Foire aux questions : fin des quotas laitiers, site en ligne : <https://ec.europa.eu.com>

Chapitre I : Les quotas laitiers en Europe

profit de la demande croissante du marché mondial notamment la Chine. La solution adoptée est une régulation par le marché (prix et la qualité de lait).

Ainsi, pour atténuer les effets de la suppression des quotas laitiers, les producteurs mettent en place 3 stratégies suivantes :

- Désormais libres de produire à leur guise, les producteurs laitiers peuvent faire le choix de l'international, en s'associant à la croissance des industriels et en profitant alors d'un accès à des marchés à forte croissance.
- La concentration sur le marché intérieur, à la fois en fonction des débouchés escomptés mais aussi selon leur vision de l'agriculture, qu'elle soit de grande échelle ou biologique.
- L'aspect qualitatif représente un atout fort. La manière de vendre (ventes directes) pourra également permettre de restaurer des marges chez les producteurs laitiers³⁶.

³⁶ - Par les économistes du groupe Coface, « Fin des quotas laitiers européens : une nouvelle ère pour la filière française » PANORAMA, page 17, site en ligne : <http://www.coface.fr>

Chapitre II : La filière lait en Algérie

L'Algérie est l'un des plus importants importateurs africains des denrées alimentaires dont le lait qui représente la deuxième denrée la plus importée. La filière lait est définie à travers ses quatre principaux maillons : la production, la collecte, la transformation, la commercialisation et, enfin, la consommation.

L'industrie laitière est le maillon le plus puissant de la chaîne laitière. Elle constitue le centre de commande à partir duquel surgissent des boucles de rétroaction permettant à la filière lait de s'adapter et d'évoluer¹.

La filière lait est composée en amont par : les agriculteurs, les producteurs de fourrage et de graines ainsi que les importateurs d'aliments du bétail et en aval de la filière, se composant de distributeurs, commerçants (grossistes et détaillants), ainsi que les consommateurs.

La filière lait reste déstructurée avec un taux de collecte frôlant les 10% de la production nationale et un taux d'intégration dans le processus de transformation avoisinant les 5% seulement. Cet état ne peut s'expliquer que par l'analyse des différents segments de la filière lait.²

2-1 Présentation de la filière lait en Algérie

Dès l'indépendance, la filière lait en Algérie a bénéficié d'une attention particulière et d'une enveloppe financière considérable par l'État. L'objectif affiché est de construire une filière locale autosuffisante via le développement de l'élevage bovin et l'amélioration de la production locale afin de diminuer la facture d'importation.

En effet, les laits et produits laitiers occupent la deuxième place des produits importés avec une facture annuelle avoisinant les 900 millions de dollars, soit un peu plus de 18% de la facture alimentaire globale.³

2-1-1 Structure de la filière lait :

¹Souki Hakima faculté de science de gestion « les stratégies industrielles et la construction de la filière lait en Algérie » site en ligne <http://www.revue.ummo.dz>

² Bahija Kherzat « Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce et à la zone de libre échange avec l'union européenne » site en ligne <http://www.ensa.dz/kherzat-b>

³ Bellil Kousseila « Stratégies de régulation et concurrence : quel impact sur la filière lait en Algérie ? » l'obtention du diplôme de doctorat Université de Béjaïa 2017/2018

Chapitre II : La filière lait en Algérie

La filière lait peut être définie comme un ensemble de segments qui vont de la production de lait à la ferme jusqu'à sa consommation, en passant par la transformation industrielle ; et la distribution sur les marchés.

Le lait commercialisé en Algérie provient d'un mélange d'une partie du lait collecté au niveau des exploitations et de la poudre de lait importée. La filière lait est composée en amont par les agriculteurs, producteurs de fourrages et de grain, ainsi que les importateurs d'aliments du bétail.

-L'office National des Aliments du bétail (ONAB) ;

-L'office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) ;

-Les Entreprises Régionales des Industries Alimentaire et Dérivées(ERIAD) ;⁴

2-1-2 L'aval de la filière

L'aval de la filière ; se compose de distributeurs, commerçants (grossistes et détaillants), ainsi que les consommateurs.

La palette de choix de lait et produits laitiers offerte aux consommateurs se compose de plusieurs produits à savoir : le lait cru issu directement de la ferme via le colportage ou des crémiers ; le lait pasteurisé en sachet à un prix réglementé (25 DA), les autres laits industriels (lait de vache totalement ou partiellement écrémé, le l'ben et le raib ; et enfin les produits dérivés à l'image du yaourt, fromage, camembert et les différentes crèmes)⁵.

Les actions menées pour le développement de la production laitière ont été multiples et importantes, mais elles n'ont pas abouti aux résultats escomptés, notamment l'accroissement significatif de la production laitière.

2-1-3 L'amont de la filière lait

L'amont de la filière lait est composé essentiellement par des éleveurs du bovin laitiers environ 80% disposant en 2013 de 1,95 millions de têtes, dont environ 1 040 400 vaches

⁴ Bahidja kherzat « Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondial du commerce et à la zone de libre échange avec l'union européenne » site en ligne <http://www.dspace.ensa.dz> kherzat-b, 2007

⁵ Bellil Kousseila « stratégies de régulation et concurrence : quel impact sur la filière lait en Algérie ? » la thèse de doctorat Université de Béjaia 2017/2018

Chapitre II : La filière lait en Algérie

laitières ; d'un Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) ; des Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées (ERIAD) ; de L'office National des Aliments du Bétail (ONAB) ; et par des producteurs et importateurs d'aliments du bétail.⁶

2-2 Organisation de la filière lait

D'une manière générale, la filière lait est une chaîne organisée en plusieurs maillons .Pour cela on distingue principalement :

- **Les éleveurs** : qui sont les producteurs laitiers de type bovin, caprin, ovin ou camelin, représentant le premier maillon de cette filière ;
- Le réseau de collecte : représentée par les collecteurs laitiers, sous différents systèmes ;
- **L'industrie agro-alimentaire** : représentée par les transformateurs, permettant le traitement et la production du lait et produits dérivés au niveau des-unités industrielle de type : mini laiterie et complexe agro-industriel ;
- **Les distributeurs** : représentés par les vendeurs ou commerçants de lait et dérivés laitier, de type grossistes ou détaillants ;
- **Les consommateurs** : représentant le dernier maillon de la filière, et qui sont les utilisateurs des produits finis de type lait et dérivés laitiers.

Tableau N°3 : Evolution du dispositif depuis l'exercice 2009- 2018

⁶ BSD NAFIA. 2015 Mémoire de Master « situation et perspectives de développement de la production laitière et des réseaux de collecte et de transformation » <https://www.despace.univ-guelma.dz>

Chapitre II : La filière lait en Algérie

Années	Laiteries			Collecteurs		Éleveurs		Bovins Laitiers	
	Nombre	Évolution %	aucune activité	Nombre	Évolution %	Nombre	Évolution %	Nombre	Évolution %
2009	88	-		659	-	13 726	-	83 704	-
2010	95	8		755	14	18 144	32	143 272	71
2011	135	42		1 011	34	25 301	39	185 281	29
2012	154	14		1 219	20	32 425	28	226 936	22
2013	172	12		1 424	17	33 642	4	251 491	11
2014	180	5		1 636	15	35 524	6	276 832	10
2015	191	6		1 794	10	34 336	-3	277 968	+0.5
2016	198	3	11	1 721	-5	31 722	-8	285 342	3
2017	197	-2	17	1 859	8	28 235	-11	271 733	-5
2018	207	5	11	2 116	13	25 100	-8	315 660	16

Source : L'ONIL 2019

Le tableau ci-dessus présente le nombre des laiteries, des collecteurs, des éleveurs, et des bovins laitiers adhérents au dispositif de collecte de l'ONIL.

Nous constatons évolution positive du nombre des laiteries de 2009 jusqu'à 2018. Le nombre de collecteurs et les éleveurs augmente par apport ou nombre de laiterie en raison de l'augmentation d'une forte demande des produits laitiers engendrée par la forte intervention de l'État dans la filière par la subvention du lait pasteurisé conditionné au prix de 25 DA au lieu de 50 DA pour le sachet (prix pratiqué par les laiteries pour le lait de vache écrémé)

Concernant le cheptel, nous constatons une évolution en dents de scie. Son importance est dictée par un grands nombre de facteurs dont les superficies fourragères détiennent une place prépondérante. Toutefois un fléchissement du nombre d'éleveurs bien que le nombre de vache

Chapitre II : La filière lait en Algérie

ait augmenté. Ceci peut être expliqué par un effet de recentrage sur les éleveurs avec un potentiel important.

Tableau N°4 : Evolution du volume de (production, collecte et intégration) selon LONIL entre l'année 2009-2018

PRODUCTION			COLLECTE		INTEGRATION		Année
Quantités déclarées (en litres)	Quantités Prime Sanitaire	Évolution %	Quantités déclarées (en litres)	Évolution %	Quantités déclarées (en litres)	Évolution %	
190 000 000	/	/	189 000 000	/	128 000 000	/	2009
403 747 215	/		403 231 745		276 155 398		2010
578 568 370	/	43	577 783 647	43	396 973 906	43	2011
759 680 471	/	24	756 837 097	24	477 265 122	24	2012
914 130 819	/	20	913 894 761	21	579 944 881	21	2013
979 747 289	/	7	979 410 980	7	618 198 678	7	2014
972 572 956	56 662 302	-1	972 104 897	-1	624 397 505	-1	2015
DSA (640 178 465)	DSA (314 149 242)	/	DSA (639 771 498)	/	DSA (416 053 276)	/	2016
ONIL (239 383 015)	ONIL (129 570 731)	/	ONIL (239 250 174)	/	ONIL (151 474 962)	/	
879 561 480	443 719 973	83	879 021 672	-10	567 528 238	-10	
804 931 434	191 136 425	-56	804 599 784	-8	504 637 379	-12	2017
857 773 703	168 810 139	6	857 271 782	6	524 949 034	4	2018

Source : L'ONIL 2019

D'après les informations de ce tableau nous distinguons que la consommation de lait a connu une augmentation rapide. Cette forte consommation est favorisée par la politique de prix pratiqué par l'Etat Algérien qui encourage la consommation.

Cette politique a conduit à une augmentation de la demande dont surplus est naturellement compensé par les importations.

2-3 Les principaux enjeux de la filière lait :

Chapitre II : La filière lait en Algérie

- Au niveau du maillon de production de lait cru, il faut s'interroger clairement sur la manière d'augmenter la productivité du cheptel ainsi que la viabilité et la pérennité des éleveurs dans le nouveau cadre international. Quant à la transformation, le nombre de laiteries a connu une augmentation sans précédent, notamment après l'ouverture de ce maillon aux investissements privés. Par ailleurs, un nombre important des unités laitières privées peuvent être qualifié de petite taille. Ceci ne va pas sans poser des questions sérieuses sur la viabilité de ces structures et sur leur capacité compétitive.
- L'ouverture de frontière. L'adaptation à la nouvelle donne demandera de la part des entreprises un effort majeur d'adaptation et de mutation de leurs méthodes et pratiques d'organisation, notamment en matière de technologie, innovation, contrôle de coût de qualité, politiques de ventes, gestion, encadrement, formation...(Kaci 2000)
- Sur le plan des importations : l'Etat doit privilégier à la fois une politique alimentaire assurant un approvisionnement des populations urbaines en pleine expansion et disposant de peu de ressources et une politique agricole préservant l'emploi rural et la pérennité des éleveurs.⁷

2-4 Les acteurs de la filière lait sont :

- 1- Les principaux acteurs intervenants dans la filière (directs et indirects) composants Les Comité Interprofessionnel du Lait 'CNIL' et Comités Régionaux Interprofessionnels Du Lait 'CRIL' sont : (les éleveurs producteurs chambre d'agriculture, association d'éleveurs laitières et coopératives agricoles) : les laitières publiques ; les laitières privées ; les collecteurs et coopératives (centre de collecte) ; les agriculteurs producteurs de fourrage ; les producteurs ou importateurs de génisses ; les fabricants d'aliments composés publics ; les fabricants d'aliments, composés privés ; les coopératives de céréales et de légumes secs ; les vétérinaires praticiens privés ; les distributeurs de lait et détaillants ; les associations des consommateurs ; les fabricants de matériels agricoles laitières.
- 2- Les structures d'appuis administratif et financier de la filière sont : le MADR ; fonds de soutien et PRCHAT et la DSA : la direction de la concurrence et des prix 'DCP' ; la chambre de commerce ; LONIL ; La CRMA ; les assurances ; BADR ; ANSEJ ou ANGEM.

⁷ Abdelkader Djermoun et Fouad Chehat « développement de la filière lait en Algérie : l'autosuffisance à la dépendance » site en ligne <http://www.lrrd.org> 4 janvier 2012.

Chapitre II : La filière lait en Algérie

3- Les structures d'appuis technique et scientifique de la filière sont : L'Institut National de la Recherche Agronomique D'Algérie (INRAA) ;(ILE) L'Institut Technique des Elevage ; Le Centre National de L'Insémination Artificielle et de L'Amélioration Génétique (CNIAAG) ; L'Institut National de la Médecine Vétérinaire (INMV) ;L'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC) ;L'Institut National de la Vulgarisation Agricole (INVA) ; Le Centre de Formation Professionnel Agricole (CFPA) ; L'Institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisé (ITMAS) ; Le Commissariat au Développement de L'Agriculture dans les Régions Sahariennes (CDARS) ou L'Institut Technique de Développement de L'Agriculture Saharienne (ITDAS) .

Selon le Ministère de L'Agriculture et de Développement Rural 'MADR' (2017), la production du lait cru est estimée à 3 ,7 milliards de litre par an (73% produit par le bovin et 27% par l'ovin, le caprin et le camelin). Les besoins étant estimés à plus 6 milliards de litres par an équivalents lait, la différence est naturellement importées majoritairement sous forme de poudre⁸. Quant à la consommation, elle est de 148 litres /habitant/an (alors que l'OMS recommande une consommation moyenne est de 90 litre/habitant/an).

Tableau N°5 : quantités de poudre de lait à 0% et 26% de matières grasses et MGLA (matière grasse du lait anhydre) vendues par L'ONIL aux laitières

Années	Ventes (en tonne)
2008	140 430
2009	119 785
2010	127 291
2011	145 948
2012	154 852
2013	157 979
2014	170 842
2015	177 861
2016	173 121

Source : Zaidi Zakia Dynamique de marché et productivité « cas la filière laitière en Algérie » de l'obtention du diplôme de doctorat »Université de Béjaia 2016/2017.

⁸ Université des frères mentouri Constantine filière lait en Algérie « enjeux et perspective » site en ligne <http://www-ensv-dz> 20/10/2016

Chapitre II : La filière lait en Algérie

Deux systèmes de prix concernant le lait de consommation et les dérivés : un prix administré spécifique uniquement un LPC coute à sa sortie d'usine 23,35 DA et vendu aux consommateurs à 25 DA et un prix libre pour les reste produits LVC (lait de vache conditionné) et dérivé le distribuer du lait pasteurisé conditionné LPC est réglemente par L'ONIL.

Les laiteries produisant le lait en sachet subventionnée sont déconnectées du marché mondial de la poudre. Elles s'approvisionnent auprès de l'ONIL au pris de 159 DA/Kg. Chaque laiterie dispose d'un périmètre ou elle distribue sa quantité produite. Cs périmètres sont répartis entre les laiteries privées et publiques par un système de quota.⁹

Tableau N°6 : évolution de la production nationale de lait cru de 2009 à 2015

Années	Production national 1000 litres
2009	2394
2010	2632
2011	2926
2012	3088
2013	3368
2014	3548
2015	3753
La moyenne de 2009/2015	3101

Source : Sofia Kalli « Elément d'enquête générale sur la filière lait en Algérie »site en ligne <http://www.researchgate.net/publication/325742731> 2018.

Ce tableau nous permet de constater l'évolution positive des quantités de lait cru produites au cours de la période analysée de (2009 jusqu'à 2015).¹⁰

2-5 L'industrie laitière en Algérie :

⁹ Zaidi Zakia Dynamique de marché et productivité « cas la filière laitière en Algérie » de l'obtention du diplôme de doctorat »Université de Béjaia 2016/2017.

¹⁰ Sofia Kalli « Elément d'enquête générale sur la filière lait en Algérie »site en ligne <http://www.researchgate.net/publication/325742731> 2018.

Chapitre II : La filière lait en Algérie

L'industrie laitière algérienne est dominée par les entreprises privées. Elle se caractérise par sa forte concentration, les entreprises publiques (GPLAIT) occupent une position dominante sur le segment lait pasteurisé, tandis que les entreprises privées se spécialisent dans la production de dérivés attirées par les fortes valeurs ajoutées que ces produits dégagent. La production industrielle de lait et des produits laitiers des entreprises GPLAIT sont assurés en grande partie à partir des importations.

La distribution du lait est totalement désorganisée, en raison de la multitude des intervenants. Pour le lait pasteurisé en sachet subventionné, l'État prévoit un circuit très court, théoriquement, bien organisé et contrôlé avec des prix et des marges fixes matérialisés par le décret 01-50 du 12/02/2001. Ce circuit est composé des laiteries, des distributeurs de gros et des détaillants.

Pour les autres laits et produits laitiers, la distribution suit la logique du marché, avec une concurrence plus au moins incontestable entre les acteurs. Elle devient de plus en plus complexe, avant de distribuer le lait aux consommateurs, le lait suit deux circuits différents l'un de l'autre :

a) Circuit formel : il représente par deux filières :

- 1- La filière de grande taille : spécialisées dans la reconstitution du lait en poudre et drainées par des centrales publiques et privées.
- 2- La filière industrielle de taille moyenne : spécialisées en lait et produits laitiers de vache et présentées par une centrale de collecte installée par une coopérative d'éleveurs.

B) Le circuit informel : ce circuit est réservé exclusivement à l'autoconsommation et la vente de proximité du lait cru et des produits laitiers fabriqués de manière artisanale (l'ben, raib...), est une sous-filière souple adaptée à une demande urbaine spécifique en lait et produits laitiers locaux et artisanaux.

Il s'agit d'un circuit drainé par les crémeries et mini laitiers privés.

C) Le circuit émergent : développement des entreprises privées (importation et distribution)

2-6 La production laitière en Algérie

Chapitre II : La filière lait en Algérie

Les besoins de consommation de l'Algérie en lait et produit laitier sont estimés actuellement à 6 milliards de litres. La production locale est évaluée à un peu moins de 3,7 milliard (dont 10 à 15%) sont collectés pour l'industrie laitière.

Cette production est régulée par des importations sous forme de poudre de lait, évaluée à plus d'un milliard de litres qui coûte annuellement à l'État entre 600 et 800 millions de dollars. Et qui fait de l'Algérie l'un des plus importants importateurs au niveau mondial, l'Algérie consomme aujourd'hui un peu plus de 115 litres/an/habitant.¹¹

Selon le Ministère de l'agriculture et du développement rural, pour la production et la collecte de lait attendue pour l'année 2016 et 2019 c'est :

-En 2016 la production de lait cru avec 3,72 milliards de litres dont l'estimation de lait de vache est de 2,75 milliards de litres avec une collecte de 823 millions de litres ;

-Le renforcement du dispositif de la régulation de la filière lait ;

-L'organisation des structures d'approvisionnement d'aliments de bétail par la substitution des issues de meunerie au profit des éleveurs bovins laitiers ;

-La modernisation de la filière lait.

En 2019 la production de lait cru est de 4,25 milliards de litres dont l'estimation de lait de vache est de 3,18 milliards de litres avec une collecte de 1,07 milliard. Afin de réduire les importations de ce produit subventionné et de promouvoir la filière lait, des mesures ont été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019.

-Développement de la production laitière par les autres espèces (chèvre, chèvre, etc.) ;

-Renforcement des capacités de contrôle de l'intégration du lait cru par les industries laitières.

L'objectif est d'améliorer et d'encourager la production laitière nationale, la consommation locale, limitation d'importation des produits laitiers et la poudre de lait.

¹¹ MAHMOUD MAMART « la filière lait en Algérie EL watan » <https://www.elwatane.com>sup-ecos> > 7 MAI 2007

2-7 La production nationale de lait en 2017

La production nationale de lait a atteint 3,52 milliards de litre en 2017 dont plus de 2,58 milliards de litre de lait de vache (73%), a indiqué un communiqué du ministère de l'agriculture du développement rural et de la pêche.

Le coût de production de la filière lait atteint 179,71 milliards de dinars en 2017, a précisé la même source. A ce propos, le ministère a fait état de 971.633 têtes de vache, 17.709.588 brebis, 2.949.646 chèvres laitières et 207.884 chamelles.

Concernant le classement par wilaya, la wilaya de Sétif arrive en tête de liste avec une production de 287.325.000 de litre en 2017 suivie de Tizi Ouzou 178.785.000 litre et Sidi Bel Abbes 167.178.000 de litre.

Par ailleurs, la production nationale de fourrage a atteint 41.194.266 quintaux en 2017 avec 5.551.280 quintaux, la wilaya de Batna arrive en tête suivie de Tizi Ouzou 3.207.925 quintaux et puis Médéa avec 2.582.057 quintaux.¹²

2-7-1 Un déficit de production de près 1 milliard de litres en 2017

Sur les 4,5 milliard de litre de lait dont a besoins le marché Algérien, la production nationale de ce produit de première nécessité n'était que de 3,52 milliard de litre en 2017 d'après les derniers chiffres du ministère du commerce engendrant un déficit de près de 1 milliards de litre.

Pour couvrir cet énorme gap de production, le gouvernement fait recours aux importations des produits alimentaires qui sont en hausse. Rien que pour la poudre de lait importé la facture a été de 1,5 milliards de dollars en 2017, et risque d'être salée pour l'exercice en cours, en revanche, selon récente étude menée par les chercheurs de la CREAD(Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement), va complètement à contre-courant des chiffres avancés par le développement de l'agriculture. En effet, cette étude a souligné que la production agricole de l'Algérie ne produit presque rien, et ne couvre seulement que ses

¹² Algérie presse service avenue des frères Bouadou Bir Mourad Rais « la production nationale de lait » indiqué un communiqué du ministère de l'agriculture de développement rural et de la pêche site en ligne <http://www.aps.dz>

Chapitre II : La filière lait en Algérie

besoins élémentaires, la production locale de lait ne répond qu'à 30% des besoins du marché nationale.¹³

2-7-2 Réglage de la crise par l'importation de la poudre de lait

Le gouvernement, au lieu d'encourager et de mettre l'accent sur le développement de la production locale, en encourageant l'élevage et en augmentant les surfaces agricoles destinées pour le fourrage. Il a opté par la solution de facilité pour répondre aux besoins du marché nationale, en recourant à l'importation de la poudre de lait, pour régler à la pénurie du lait en sachet qui persiste toujours.

« Même si l'approvisionnement en ce produit de première nécessité avait été entièrement réglé, par l'augmentation début avril dernier, des importations de la poudre de lait, la crise peut resurgir à tout moment avait reconnu, en mai dernier, Saïd Djellab, le ministre de commerce ».

Tout fois, en dépit des efforts des pouvoirs publics, pour réguler cette filière qui est devenue un casse-tête au vu nombre de problèmes qui la minent, notamment, les spéculateurs et les distributeurs qui l'accès de ce produit pénible pour le citoyen lambda.

Ainsi, la crise de lait fait toujours rage, le citoyen se débat toujours pour se procurer le sachet de lait de 25 DA. Ce qui devait être qu'une course anodine, s'est transformé par la magie de la mauvaise gestion en véritable parcours du combattant.¹⁴

Pour satisfaire les besoins de la consommation nationale en lait, l'Algérie importe annuellement environ 300.000 tonnes de poudre de lait.

En quantité, les besoins nationaux sont évalués à 5,5 milliards de litres par an, alors que la production nationale n'assure que 3,5 milliards de litre soit un déficit de 2 milliard de litre.

2-7-3 Réformes institutionnelles par la promotion de la production de lait en Algérie

¹³ Arezki Benali « filière lait : un déficit de production de près 1 milliards de litre en 2017 » site en ligne <http://www.Algérie-eco.com> 24/07/2018

¹⁴ Arezki Benali « filière lait : un déficit de production de près 1 milliard de litre en 2017 » site en ligne <http://www.Algérie-eco.com> 24/07/2018

Chapitre II : La filière lait en Algérie

En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé).

D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait. Il s'agit notamment de l'accès professionnel de la filière lait au foncier agricole pour les permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages).

Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes. Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de compagnie pour investir dans la production des fourrages tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées se courir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les hauts-plateaux et le sud.

Après le soutien au prix du sachet de lait, et la réduction d'importation de la poudre, le secteur de l'agriculture en visage la production de la poudre de lait au niveau local¹⁵.

2-8 Les contraintes de la filière lait

Plus grand problème sur lequel but le secteur de la production de lait et la cherté de l'aliment de bétail due essentiellement :

- Manque de surfaces fourrages au niveau national
- Répercute sur le rendement de la vache laitière
- D'où la cherté du prix de revient du litre de lait
- Difficilement supporté par les éleveurs
- Les retards techniques économiques et structurels de l'élevage laitier

Organisation inadaptée des réseaux de collecte suivant les bassins de production et autour des ceintes de transformation et la fixation du prix du lait à la consommation a niveau bas ce qui rend très difficile, la couverture des charges de sa production.

¹⁵ www.radioalgerie.dz/, consulté le 08/08/2020 à 21h00.

Chapitre II : La filière lait en Algérie

Selon les mesures de ministère de l'agriculture un programme est mise en place. Il ambitionne à l'horizon 2019, de réduire de moitié la quantité de poudre de lait importée ce programme s'articule sur plusieurs axes :

- Multiplication des surfaces fourragères à travers le territoire nationale e axant notamment sur la mise en valeur des terres des régions du sud du pays.
- L'exploitation des terres en jachère.
- Octroi de crédit financière.
- Incitation à une meilleure organisation des éleveurs laquelle organisation leur permettra de s'approvisionner en aliments de bétail, en quantités suffisantes et à des prix étudiés.¹⁶

Parmi les contraintes entravant le développement de la filière lait l'on peut citer :

- Eparpillement de la filière sur l'ensemble du territoire national (il existe 1518 communes productrices de lait dont 639 communes réalisent 80% de la production) ;
- Prédominance de l'élevage extensif au détriment de développement de grandes fermes de production intensive ;
- Fixation du prix du lait à la consommation à un niveau bas ce qui rend très difficile la couverture des charges de sa production ;
- Utilisation massive de lait en poudre dans les usines de transformation, un lait largement répondu sur le marché mondial à des prix concurrentiels ;
- Organisation inadaptée des réseaux de collecte suivant les bassins de production et autour des unités de transformation.

Les solutions pouvant être envisagées pour remédie aux contraintes qui sont citer

- ✓ Poursuive les opérations de vulgarisation de sensibilisation des éleveurs ;
- ✓ Repeuplement des infrastructures de cheptel bovin par les formes de partenariat ;
- ✓ Augmenter les capacités de collecte et de transformation ;
- ✓ Interdiction ou limitation de la mesure du possible de la vente informelle du lait cru ;
- ✓ Amélioration des parcours ;
- ✓ Soutien pour l'acquisition du cheptel bovin et repeuplement des étables ;¹⁷

¹⁶ Equipe de chaine deux : journalistes, animateurs, producteur et réalisateur « développement de la filière lait contraintes et mesures adoptées par le gouvernement » site en ligne <http://www.radioalgérie.dz>

- ✓ Encourager ou créer des fermes intégrées capables de produire l'aliment du bétail.

2-9 Etat des lieux de l'importation de la poudre de lait en Algérie

Le lait constitue un produit de base dans le modèle de consommation algérien. Pour assurer l'autosuffisance nationale en produits laitiers, l'État doit consacrer des dépenses croissantes pour, d'une part assurer les importations et maintenir le soutien des prix à 25 DA le litre de lait au lieu de 50DA, et d'autre part permettre de préserver la survie des laiteries de l'État chroniquement déficitaires. Notamment, les entreprises publiques qui occupent une position dominante sur le segment lait pasteurisé, dépendent totalement des importations, ce qui maintient en l'état la dépendance de l'Algérie aux fluctuations du marché mondial du lait.

La filière lait en Algérie est très exposée à des contraintes structurelles qui entravent son bon fonctionnement, du fait de son caractère désarticulé. En effet, la faible structuration de la profession, l'insuffisance du management de la qualité des produits et des emballages, ainsi que le faible pouvoir d'achat des consommateurs, constituent autant de facteurs pénalisants se conjuguent pour assombrir d'avantage les perspectives d'évolution positive à court terme. Il faudrait pallier aux carences constatées du dispositif d'appui technique et scientifique, augmenter les structures de collecte, réduire les coûts exorbitants de la collecte découlant de la dispersion et l'irrégularité de la production et surtout booster rapidement le potentiel de la transformation et augmenter les capacités nationales de stockage du lait frais afin d'atteindre un niveau national de production susceptible de réduire, enfin la facture toujours salée des importations de cet aliment vital dont le besoin est incompressible et la demande en constante augmentation. A cet effet, l'importation programmée d'ici 2019 d'un grand nombre de vache laitière pour augmenter significativement le cheptel bovin national et, ce faisant impulser une nouvelle dynamique à la filière lait, pourrait lui permettre de réaliser son indispensable mue.¹⁸

2-9-1 Poudre de lait importée par l'Algérie en France pour l'année 2018

L'Algérie est un grand importateur de poudre de lait, avec un volume de 50% des ses besoins importée, pour un montant de près de 1,3 milliards de dollars. Le total des

¹⁷ SK Hassani. 2013 « La Dépendance Alimentaire en Algérie : Importation de lait en poudre » <https://www.cawijjel.org> 11/10/2013 Consulté cette page le 03/05/2020

¹⁸ Mansour L.M. « Etude de l'influence des pratiques d'élevage sur la qualité du lait : Effet de l'alimentation », Université Ferhat Abas Sétif 1, Faculté des Science de la Nature et de la Vie, page 13, 14,18.

Chapitre II : La filière lait en Algérie

exportations françaises du lait écrémé en poudre vers l'Algérie a atteint en juin 2018 près de 1048 de tonnes contre 7070 tonnes en 2017 soit une baisse de 85,2%, selon le dernier bilan de France agrimer. Il cumulé des exportations durant le premier trimestre 2018 a atteint 23140 tonnes contre 24303 tonnes en 2017 soit une baisse de 4,8%.

Rappelons que l'Algérie a importé de France une quantité de 5883 tonnes de lait écrémé en poudre et c'en février 2018 contre une quantité de 1395 tonnes en février 2017, soit une évolution de 321,7% selon les dernières statistiques en France agrimer.

En cumul, l'Algérie à importé de France 9915 tonnes de lait écrémé en poudre en 2018 contre 4167 tonne en 2017, soit une évolution de 137,9%. En 2017, en volume algériennes des produits laitiers sont constituées à plus de 90% de poudre de lait destinée à être transformé localement, plus de 50% de ses importations sont réalisés par LONIL.

L'Algérie est le 3^{ème} importateur mondial de lait avec 1 milliards USD, 1^{er} consommateur maghrébin et une production déficitaire de près de milliards de litre par an.

Notons que la facture d'importation du groupe des produits alimentaires a atteint 4,59 milliards de dollars entre janvier et fin juin 2018 contre 4,43 mds USD durant la même période de 2017, soit une hausse de 153 millions de dollars(+3,45%), détaille, le centre national des transmissions et du système d'information des douanes sur les 4,59 mds USD d'importation alimentaire globales, les six principaux produits alimentaire (Céréales, Laits, Sucre et sucreries, Café et thé, Légumes secs, Viandes) ont été importé pour 3,335 mds USD au 1^{er} semestre de 2018 contre 3,330 mds USD sur la même période de 2017 en hausse de 0,15%.

Les importations en lait et matières première laitière ont également enregistré une hausse en s'établissant à 785,5 millions USD contre 763,5 million USD en hausse de près de 22 millions USD (+2,9%).¹⁹

2-9-2 Les obstacles à l'importation de la poudre de lait en Algérie

L'importation de la poudre de lait en Algérie connaît plusieurs obstacles qui sont :

¹⁹ Imene A « poudre de lait : l'Algérie a importé plus de 23.000 tonnes de France au 1^{er} semestre 2018 » site en ligne <http://www.algerie-eco.com> 23 aout 2018

Chapitre II : La filière lait en Algérie

- Les retards dans le dédouanement des marchandises en raison de la lenteur de la procédure.
- Le non reconnaissance de certificats d'origine.
- Le manque d'harmonisation des procédures documentaires à l'importation et à l'exportation.
- L'inspection et la classification des marchandises.
- L'imposition de contingents à l'importation.
- La lourdeur des procédures d'essais pour certains produits.
- La pratique de corruption.
- Les difficultés avec la traduction de documents à partir ou dans d'autres langues.
- Le frais et charge exceptionnellement élevés pour la mise en oeuvre des procédures ou règlement.²⁰

Tableau N° 7 : évolution des importations de la poudre de lait de 2002 à 2016

Année	Poids tonnes	Valeur 1000 DA
2002	234 954	34 635 884
2003	211 075	35 235 861
2004	251 546	53 712 929
2005	250 260	49 321 762
2006	250 260	46 505 736
2007	252 805	67 867 177
2008	259 501	76 347 724
2009	293 009	58 104 086
2010	265 383	67 181 649
2011	329 846	97 896 030
2012	298 358	84 365 019
2013	262 165	85 162 242
2014	373 465	144 943 684

²⁰ www.radioalgerie.dz/ consulté le 03/08/2020 à 22h00.

Chapitre II : La filière lait en Algérie

2015	360 817	100 586 928
2016	345 822	87 875 127

Source : BELLIL KOUSSELA « stratégies de régulation et concurrence : quel impact sur la filière lait en Algérie ? » L'obtention du diplôme de doctorat 2017/2018

Le tableau montre une tendance à la hausse des importations de la poudre de lait en quantité et en valeur jusqu'à 2014 favorisées par la situation financière aisée qu'a connu le pays cette période. Toutefois, entre 2015 et 2016 il y'a eu une baisse de la quantité de poudre de lait importé pus significative en valeur en raison de la chute des prix constatée après la suppression des quotas laitiers en Europe.²¹

2-9-3 Les réformes à l'importation de la poudre de lait en Algérie

Le marché a subit des dysfonctionnements qui ont aboutit à des déficits, à l'image de la production de lait de vache, estimée à 2 milliards de litres, demeure partiellement collectée. Dans ce sens, le ministre indique que les transformateurs doivent s'attendre à une réduction de leurs quotas de poudre, et ce suite à un constat de sur consommation « nous avons constaté qu'il y a une surconsommation et du gaspillage, alors nous avons pris la responsabilité d'opérer une diminution des quotas de poudre de lait des laiteries » précise le ministre. Ceci étant, M. Chelghoum insisté sur l'importance du lancement de la production local de la poudre de lait, en indiquant que ce processus se mettra en place progressivement « nous n'avons pas l'intention de couvrir 100% des besoins du pays en poudre de lait mais il s'agit de lancer de façon sérieuse sa production même avec de petites quantités » précise- t- il.

Par ailleurs, les observateurs estiment que pour relever ce défi plusieurs paramètres seraient à reconsidérer. Il s'agit en priorité d'augmenter les assiettes prévues pour la production des fourrages, élément principal pour concrétiser cette vision. A cela s'ajoute un manque flagrant de technicité, et une absence de coopératives regroupant les éleveurs en une entité à même de défendre ses intérêts. Et ce, en plus du fait que les incitations et les facilitations sont accessibles, pour peu que les éleveurs se fassent accompagner par des techniciens. En somme, les objectifs du secteur de l'agriculture sont maintenus. Ce dernier

²¹ BELLIL KOUSSELA « stratégies de régulation et concurrence : quel impact sur la filière lait en Algérie ? » L'obtention du diplôme de doctorat 2017/2018

Chapitre II : La filière lait en Algérie

ambitionne de réaliser une production de 5 milliards de litres à l'horizon 2019, soit deux milliards de litres collecté²².

La conclusion

En conclusion, il ressort que la filière lait en Algérie est fortement dépendante du marché mondial, dut fait d'une totale déconnexion de l'industrie laitière de sphère de production locale.

L'État, par son intervention au niveau de la filière, a encouragé d'avantage la consommation que la production, aidé en cela par un contexte international favorable.²³La filière lait en Algérie n'a pas réussi à suivre l'évolution de la consommation laitière par habitant et surtout les rythmes rapides de la demande engendrés par des taux démographique élevés.

²² Paysan Breton, « Algérie : 43% d'importation de poudre de lait français 2017/Journal Paysan Breton, année 2018 », En ligne <http://www.paysan-breton.fr/2017/09/alg%C3%A9rie-43-dimportation-de-poudre-de-lait-fran%C3%A7ais-en-2017>

²³ Rachid Amellal « la filière lait en Algérie et la réalité de la sécurité de la dépendance » site en ligne <http://www.om.ciheam.org/om>

Conclusion générale

Conclusion générale

Après avoir fait une étude approfondie sur la filière lait en Algérie, on peut conclure que l'Algérie souffre de l'inexistence d'une politique laitière claire.

L'Algérie, en voulant protéger le pouvoir d'achat du consommateur, a toujours appliqué une politique de bas prix à la consommation par l'intervention de l'État dans la filière lait à travers la subvention de lait pasteurisé conditionné à un prix de 25 DA au lieu de 50 DA pour le sachet. Elle s'appuie, pour cela, sur le recour à l'importation de quantités de plus en plus importantes de poudre de lait. L'Algérie importe annuellement environ 300 000 tonne de poudre de lait pour satisfaire la consommation nationale de lait.

La suppression des quotas laitiers en Europe le 1 avril 2015 a eu un effet négatif en Europe et plus particulièrement en la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Suisse.

Premièrement, en France la suppression des quotas a fait baisser les prix du lait, créé une concurrence entre les régions, ainsi qu'une augmentation des exportations françaises en produits laitiers. La fin des quotas représente une menace pour les petites exploitations françaises et une réelle opportunité pour la plus grande exploitation.

Deuxièmement, en Allemagne la fin des quotas laitiers devrait concourir à accélérer la dynamique de restructuration qui agite son secteur de la production laitière, ainsi que la croissance de la production allemande.

Troisièmement, la suppression des quotas dans les Pays-Bas a impacté les éleveurs par une stabilisation voire une diminution de leur production de lait, en contrepartie elle verse une prime de 20 euro/1 000 L. la production de poudre et de beurre prend de plus en plus d'importance après la suppression.

En fin la suppression des quotas en Suisse a conduit le pouvoir fédéral à débloquer 14 millions CHF en janvier– février 2009 puis encore 4,5 millions en octobre, pour financer le stockage tandis que la force obligatoire et un prélèvement obligatoire de 1 centime par kilo destiné à soutenir l'écoulement des excédents de beurre et de crème.

Cependant, la fin des quotas eu Europe et plus précisément en France, l'Allemagne, les Pays-Bas a impacté les prix de la poudre 0% et 26% de matière grasse qui ont diminué contrairement aux quantités qui ont augmenté après la suppression des quotas laitiers, notez

Conclusion générale

que c'était stable avant la suppression des quotas laitier en raison d'adaptation des quotas laitiers jusqu'en 2015.

Bibliographie

La bibliographie

Dictionnaire

-Le dictionnaire Larousse

Thèses et Mémoires

-Bellil Koussiela, « stratégies de régulation et concurrence : quel impact sur la filière lait en Algérie ? » L'obtention du diplôme de doctorat université Béjaia 2017/2018

-BSD NAFIA, « situation et perspectives de développement de la production laitière et des réseaux de collecte et de transformation », Mémoire de Master, université gualma, <https://www.despace.univ-guelma.dz>

-Zaidi Zakia, Dynamique de marché et productivité « cas la filière laitière en Algérie » de l'obtention du diplôme de doctorat »Université de Béjaia 2016/2017.

Articles

-Amellal Rachid, « la filière lait en Algérie et la réalité de la sécurité de la dépendance » site en ligne <http://www.om.ciheam.org/om> consulté cette page le 23/04/2020

-A Imene, « poudre de lait : l'Algérie a importé plus de 23.000 tonnes de France au 1^{er} semestre 2018 » site en ligne <http://www.algerie-eco.com> 23 aout 2018 consulté cette page le 27/04/2020

- André Pflimlin, « le marche laitier mondial est un piège pour les éleveurs et un pari fatal pour l'union européenne », 13 juillet 2015, consulté le 14/01/2020, page : 7

- Benali Arezki, « filière lait : un déficit de production de près 1 milliard de litre en 2017 » site en ligne <http://www.Algérie-eco.com> 24/07/2018 consulté cette page le 24/12/2019

- Bencherif. A, « Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie : état des lieux et problématiques » <http://www.ressources.ciheam.org> 2001 consulté cette page le 25/12/2019

-Bouadou Bir Mourad Rais, « la production national de lait » indiqué un communiqué du ministère de l'agriculture de développement rural et de la pêche site en ligne <http://www.aps.dz> consulté cette page le 20/01/2020

- Charlotte Rajade, Delphine Bonthoux, Marion Perras, Morgane Branger, « la politique des quotas laitiers et avenir des exploitations français », janvier 2015, <https://www.supagro.fr> , page : 6, consulté : le 22/07/2020.

Bibliographie

- Djermoun Abdelkader et Chehat Fouad, « développent de la filière lait en Algérie : l'autosuffisance à la dépendance » site en ligne [http:// www.Irrd.org](http://www.Irrd.org) 4 janvier 2012. ¹ Algérie presse service avenue des frères consulté cette page le 20/01/2020
- ERIC de la Chesnais, KEREN Lentschner, « ce qui va changer la fin des quotas laitiers en Europe », site en ligne : <https://www.Refigaro.Fr>
- Frédérick Clerson, Annie Royer et Erick Duchesne, « des quotas aux contrats : perceptions de la filière laitière suisse et analyse contractuelle », Economie rurale, novembre- décembre 2016, site en ligne : <https://journals.openedition.org> , page : 4 consulté le 28/07/2020 à 13 :30
- Jacques Carles, Frédéric Courleux, « Stocks de poudre de lait : la stratégie de la Commission a coûté 2,3 milliards d'euros aux éleveurs européens », une expertise engagée, le 16/04/2019, le site en ligne : www.agriculture-stratégies.eu consulté le : 15/02/2020.
- Jean-Christophe Kroll, Aurélie Trouvé, Martin Déruaz, « Quelle perspective de régulation après la sortie des quotas », site en ligne : <https://www.researchgate.net> , consulté le 20/03/2020, page 8
- Hairy, Perraur, « crise laitière et quotas : l'évolution de la politique laitière en France et dans la communauté », cahiers d'économie et sociologie rurales, n°7, 1988. Site en ligne : <https://ageconsearch.umn.edu> , consulté le : 10/03/2020, page : 10, 11, 12.
- Kalli Sofia, « Elément d'enquête générale sur la filière lait en Algérie »site en ligne <http://www.researchgate.net/publication/325742731> 2018, Consulté cette page le 10/05/2020
- Kasimi Elhassani Sawsan, 2013 «la dépendance alimentaire en Algérie : importation de lait en poudre versus production locale » <https://www.cawjijel.org> consulté cette page le 03/05/2020
- Kherzat Bahidja, « Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondial du commerce et à la zone de libre échange avec l'union européenne »site en ligne <http://www.dspace.ensa.dz> kherzat-b, 2007 consulté cette page le 10/04/2020
- Mamart Mahmoud, « la filière lait en Algérie EL watan » <https://www.elwatane.com>>sup-ecos> 7 MAI 2007 consulté cette page le 14/04/2020
- Mansour L.M. « Etude de l'influence des pratiques d'élevage sur la qualité du lait : Effet de l'alimentation », Université Ferhat Abas Sétif 1, Faculté des Science de la Nature et de la Vie, page 13, 14,18.

Bibliographie

- MAROIS Noémie, « quotas laitiers : qui va profiter de leur suppression ? », site en ligne : <http://www.europe1.fr>
- Paysan Breton, « Algérie : 43% d'importation de poudre de lait français 2017/Journal Paysan Breton, année 2018 », En ligne [http://www.paysan-breton.fr/2017/09/algérie –43-dimportation-de-poudre- de-lait- Français-en-2017](http://www.paysan-breton.fr/2017/09/alg%C3%A9rie-43-dimportation-de-poudre-de-lait-fran%C3%A7ais-en-2017)
- PERROT Christophe, CHATELLIER Vincent, « le secteur laitier française est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale », colloque scientifique SFER LML 2016, p1, p2, p4, p5, consulté le 17/2020.
- PIERRE Demoux, « les quatre sources qui expliquent la crise du lait », site en ligne : <https://www.lesechos.fr> ,30/11/2019
- Souki Hakima, « les stratégies industrielles et la construction de la filière lait en Algérie » site en ligne [http : //www.revue.ummo.dz](http://www.revue.ummo.dz) consulté cette page le 10/05/2020

Rapports

- Commission européenne- Communiqué de presse, « le secteur laitier de l'UE se prépare à la fin des quotas laitiers », Bruxelles, le 26 mars 2015, consulté le 10/04/2020 à 10 :45, page : 1
- Les économistes du groupe Coface, «Fin des quotas laitiers européens : une nouvelle ère pour la filière française » PANORAMA, page 5, site en ligne : <http://www.coface.fr>
- Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, « Etude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitiers européenne ? »,FranceAgriMer , 2014 ,site en ligne : <https://agriculture.gouv.fr>, consulté le 15/03/202.
- Président du Sénat, « quotas laitiers », communautés européennes, 13 mai 1992, site en ligne : <https://www.senat.fr> , page : 15, 21, 22, 39,40, 69, 70...77, consulté le 5 /03/2020 à 17 :37.

Documents

- Gérard Choplin, « n'exportons pas nos problèmes », avril 2019, site en ligne : www.nexportonspasnosproblemes.org consultée : le 22/01/2020. Pages 15 et17

Sites internet

- Bazin, Kroll, viel, 1981
- Equipe de chaine deux : journalistes, animateurs, producteur et réalisateur « développement de la filière lait contraintes et mesures adoptées par le gouvernement », site en ligne <http://www.radioalgerie.dz> consulté cette page le 2/03/2020.

Bibliographie

-www.radioalgerie.dz/, consulté le 08/08/2020 à 21h00.

-Industrie laitière en Algérie site en ligne <http://www.algerie366.com> consulté cette page 26/07/2020

- Foire aux questions : fin des quotas laitiers, site en ligne : <https://ec.europa.eu.com>

- Monnaie de compte de la Communauté européenne; l'unité a été abandonnée et remplacée par l'Euro. <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/ECU/fr-fr/> consulté le 10/06/2020 à 19 :01

-Note du service d'études d'Ecolo 03 /2015, « Une brève histoire du lait et de ses quotas », site en ligne : <http://ecolo.be>

-Mentions légales-c2019- Bayard Presse-Tous droits réservés- @La-croix. Com est un site de la Croix Network, site en ligne : <https://www.la-croix.com>

La liste des tableaux

Tableau 1 : 3 grande pays exportateurs de poudre de lait dominant le marché

Tableau 2 : l'exportation de l'UE est en augmentation constante depuis la cessation de régulation sa production en 2015

Tableau N°3 : Présente évolution du dispositif depuis l'exercice 2009-2018

Tableau N°4 : évolution de la filière de lait en Algérie

Tableau N°5 : évolution du volume de (production, collecte et intégration) selon LONIL entre l'année 2009-2018

Tableau N° 6 : évolution de la production nationale de lait cru de 2009 à 2015

Tableau N°7 : quantités de poudre de lait à 0% et 26% de matières grasses et MGLA (matière grasse du lait anhydre) vendues par L'ONIL aux laitières

Tableau N° 8: évolution des importations de la poudre de lait de 2002 à 2016

La liste des figures

Figure N°1 : Les prix du la poudre 0% en France

Figure N°2 : Les prix de la poudre 26% en France

Figure N° 3 : Les prix du la poudre 0% et 26% en Allemagne

Figure N°4 : Les prix du la poudre 0% en Pays-Bas

Figure N°5 : les quantités de la poudre de lait 0% et la poudre grasse en Allemagne

Figure N°6 : les quantités de la poudre0% et la poudre grasse en Pays- Bas

Figure N°7 : les quantités de la poudre 0% et la poudre grasse en France

Résumé

Résumé

L'Algérie l'un des grands pays consommateur de lait et ses dérivés mais qui reste dépendante des importations de la poudre de lait pour satisfaire les besoins des consommateurs. L'objectif affiché par l'Etat, à travers ses politiques, est l'autosuffisance via le développement de l'élevage bovin et amélioration de la production locale afin de diminuer la facture d'importation. Cependant la filière laitière connaît de nombreuses contraintes et obstacles.

L'application des quotas laitiers en Europe a permis de réguler l'offre et la demande ainsi que de garantir un minimum de préservation de revenu aux agriculteurs par la limitation des compétences de production de lait. Cependant, après 30 ans les quotas est abolis ; après avoir laissé des dommages sur le mode agricole européen et cela précisément a impacté les prix et les quantités du la poudre de lait.

Abstract

Algeria one of the major consuming countries of milk and its derivatives but which remains dependent on imports of milk powder to meet consumer needs, the objective displayed by the state, though its policies, is self-sufficiency via the development of cattle breeding and improvement of local production in order to reduce the import factor, however the dairy sector experiences many constraints and obstacles.

The application of milk quotas in Europe has made it possible to regulate supply and demand as well as to guarantee a minimum level of income preservation for farmers by limiting milk production skills. However, after 30 years the quotas are abolished; after having left damage to the European farming method and this precisely impacted the prices and quantities of the milk powder.

الملخص

الجزائر من الدول المستهلكة الرئيسية للألبان و مشتقاته، لكنها لا تزال تعتمد على واردات الحليب المجفف لتلبية احتياجات المستهلكين. الهدف الذي حددته الدولة من خلال سياساتها هو الاكتفاء الذاتي من خلال تنمية تربية المواشي وتحسين الإنتاج المحلي لتقليل عامل الاستيراد. و مع ذلك يواجه قطاع الألبان العديد من المعوقات والعقبات.

سمح تطبيق حصص الحليب في أوروبا بتنظيم العرض و الطلب و ضمان الحد الأدنى للحفاظ على دخل المزارعين عن طريق الحد من مهارات إنتاج الحليب، وبعد 30 عاما ألغيت الحصص. بعد أن تركت أضرارا على طريقة الزراعة الأوروبية و أثر ذلك على أسعار وكميات الحليب المجفف